



Calendrier d'implantation des recommandations de la planification académique

Bien que les recommandations de la planification académique (2017) sont divisées en six catégories, les recommandations des trois catégories suivantes ne font pas l'objet de date d'implantation : « Programmes prioritaires », « Programmes à maintenir », « Programmes à développer ». Les trois tableaux qui suivent présentent le calendrier d'implantation pour les recommandations des catégories « Programmes à redéfinir ou abolir », « Programmes nécessitant une attention particulière » et « Recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes ».

Programmes à redéfinir ou abolir

No. de la recommandation	Programme	Année ¹
11	B.A. spécialisation en études littéraires B.A. spécialisation en histoire B.A. spécialisation en sciences du langage B.A. spécialisation en géographie B.A. spécialisation en philosophie B. Sc. sociales spécialisation en économie B. Sc. sociales spécialisation en sociologie B. Sc. sociales spécialisation en science po.	2019
13	B.A. avec majeure en géographie	2019
13	B.A. avec majeure en philosophie	2019
25	J.D. – M.B.A. J.D. – M.A.P. J.D. – M.É.E.	2018
27	Diplôme d'études en common law	2017
32	B.A. – B. Éd. (majeure en études familiales)	2018
57	B. Éd. des adultes (général) B. Éd. des adultes (technique)	2018
60	Bacc. appliqué en intervention touristique	2017
61	Bacc. en science infirmière pour infirmière ou infirmier immatriculé	2017
63	B.A. avec majeure en études familiales	2018
66	M. Sc. (nutrition – alimentation)	2018

¹ Ce calendrier tient compte du calendrier d'évaluation des programmes daté du 19 novembre 2014.

Programmes nécessitant une attention particulière

No. de la recommandation	Programme	Année
2	B.A.A. (marketing) régime régulier et coopératif	2018
4	Baccalauréat en commerce Certificat d'administration du personnel Certificat en gestion des services financiers Certificat en comptabilité Certificat en finance Certificat en management Certificat en marketing	2017
8	M. Sc. (gestion)	2017
14 22	Bacc. en musique (général) Bacc. en musique (interprétation) Bacc. en art dramatique Bacc. en arts visuels B.A.V. orientation enseignement Certificat d'études préparatoires en musique	2019
17	M.A. histoire M.A. études littéraires M.A. sciences du langage Doctorat études littéraires Doctorat sciences du langage	2020
24	Juris Doctor	2018
26	Maîtrise en droit	2018
38	Bacc. en informatique appliquée B. Sc. majeure en informatique	2019
42	B. Sc. majeure en chimie B. Sc. spécialisation en chimie B. Sc. majeure en physique	2020
42	B. Sc. majeure en mathématiques	2019
45	M. Sc. chimie M. Sc. informatique	2021
50	B.A. – B. Éd. / B. Sc. – B. Éd. (secondaire)	2020
53	B. musique – B. Éd.	2020
53	BÉP – B. Éd. (majeure en éducation physique)	2018
62	Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme	2018
68	M.A. psychologie Ph. D. psychologie	2020
76	Bacc. en développement durable et zone côtière	2020
3, 34, 44, 70, 79	Les 20 programmes coopératifs	2020

Recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes

No. de la recommandation	Programme	Année
5	Développement de compétences souples chez les étudiantes et les étudiants inscrits aux programmes de B.A.A.	2019
6	Identification de certifications professionnelles prioritaires à la Faculté d'administration	2019
11	Cheminement « avec distinction » pour des programmes en arts et en sciences sociales	2018
30	Nouveau modèle de gouvernance et de gestion des programmes interdisciplinaires	2018
73	Entente entre l'UMCE et le cégep de Rivière-du-Loup pour le programme de science infirmière	2017
80	Offrir la première année du B. Ing. au campus de Shippagan	2017
81	Ajout de concentrations au D.A.A. offert au campus de Shippagan	2019

André Samson
12 mai 2017

Sujet à approbation

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation de la maîtrise en études de l'environnement

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
au Comité conjoint de la planification**1. Introduction**

Les 26 et 27 novembre 2015, la professeure Marie-Josée Fortin de l'Université du Québec à Rimouski et le professeur Luc Bouthillier de l'Université Laval visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de maîtrise en études de l'environnement (MÉE). Les professeurs Fortin et Bouthillier remettaient leur rapport d'évaluation le 21 juillet 2016.

Comme prévu dans la *Politique d'évaluation des programmes*, la doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR), après consultation auprès des personnes et instances concernées, a eu l'occasion de réagir au rapport des évaluateurs externes.

Suite à l'étude du rapport d'autoévaluation, du rapport des professeurs Fortin et Bouthillier et des réactions du décanat de la FESR à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de maîtrise en études de l'environnement.

2. Réponse au mandat d'évaluation**2.1 La nature et la structure du programme**

L'équipe d'évaluateurs remarque que l'Université de Moncton a été proactive et clairvoyante en suggérant en 1995 un programme interdisciplinaire en études de l'environnement. Lors de la conception et la mise en œuvre du programme, la vision de ce dernier traduisait bien la volonté d'intégrer les sciences humaines, sociales et naturelles pour favoriser l'accession des étudiantes et étudiants à une culture interdisciplinaire (Rapport d'auto-évaluation, p.3). La pensée critique de même que la créativité et l'innovation constituent les grandes compétences visées par le programme. Le défi principal consiste en l'intégration des concepts provenant de différentes disciplines par l'entremise des cours offerts et du projet de thèse afin de trouver des solutions novatrices liées à des problèmes environnementaux complexes.

Le programme à l'étude (45 crédits dont 18 crédits de cours) s'appuie sur une approche pédagogique d'apprentissage par projet exploitant l'étude de cas comme principale méthode d'enseignement. Les évaluateurs notent qu'il est important de cerner l'envergure des projets dans chacun des cours en fonction de la maturité et des acquis des étudiantes et des étudiants afin de maximiser les apprentissages (Rapport d'évaluation, p. 4).

Au-delà des quatre cours obligatoires dans le programme, les étudiantes et étudiants doivent compléter deux cours à option. La liste de cours à option est satisfaisante, mais dans les faits, l'offre est quelque peu limitée, notamment au niveau des options hors programme (Rapport d'évaluation, p. 4).

L'équipe d'évaluation mentionne que les groupes rencontrés lors de la visite sont de l'opinion que généralement parlant, les étudiantes et les étudiants de la MÉE ont des lacunes au chapitre de la méthodologie de recherche (problématique, recension des écrits, méthodologies qualitatives et quantitatives, éthique en recherche, etc.), d'où la recommandation suivante :

Recommandation 1

Que l'on ajoute un cours de méthodologie de recherche de 3 crédits structuré à partir d'enjeux environnementaux (voir la recommandation 2).

En plus de la thèse (21 crédits), ce programme comporte un stage pratique de 6 crédits. L'intention du stage est d'offrir une expérience de type professionnelle, tandis que dans la réalité, ce stage semble être un moment pour effectuer la cueillette de données liée au projet de thèse (Rapport d'évaluation, 5). Les évaluateurs externes s'interrogent sur la pertinence d'un tel stage pratique dans un programme avec thèse. Par conséquent, il n'est pas surprenant de constater que les étudiantes et étudiants inscrits au programme soient un peu confus par rapport aux intentions officielles du stage et l'orientation « réelle » qui lui est donnée. Le moment du stage offre un défi supplémentaire aux étudiantes et étudiants internationaux étant donné qu'ils ne connaissent pas, pour la plupart, le milieu. Ceci rend l'organisation et l'intégration à un milieu de stage un peu plus difficile. Compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'un programme de deuxième cycle de type professionnel, mais bien d'un programme avec thèse, il est recommandé :

Recommandation 2

Que les responsables du programme considèrent d'abolir le stage pratique de 6 crédits (voir les recommandations 1 et 3).

La thèse de 21 crédits constitue la pièce maîtresse du programme. Toutefois, le dossier remis aux évaluateurs ne comportait ni de description ni de plan de cours lié à la thèse (Rapport d'évaluation, p. 6). Suite à un examen des thèses produites au cours des dernières années, les évaluateurs remarquent que la thèse attendue des étudiantes et étudiants s'apparente à l'exposé écrit des résultats d'activités de formation à la recherche dans le cadre d'un programme de maîtrise avec mémoire (Rapport d'évaluation, p. 6). Par conséquent, cette thèse semble avoir pour objectif « l'acquisition d'une méthodologie appropriée pour explorer et synthétiser un domaine du savoir dans un contexte donné tout en démontrant qu'il connaît les travaux scientifiques se rapportant à son objet d'étude » (p.6). Étant donné les délais impartis à la réalisation d'une maîtrise (24 mois), le caractère interdisciplinaire du programme et la structure de ce programme de deuxième cycle, l'intention de produire de nouvelles connaissances paraît ambitieuse.

Recommandation 3

Que les responsables de programme considèrent l'ajout d'un séminaire de recherche de 3 crédits où l'étudiante et l'étudiant finaliserait l'élaboration de son projet de recherche et développerait des aptitudes à présenter des travaux de recherche (voir la recommandation 2).

Recommandation 4

Que les responsables du programme balisent davantage le travail attendu dans la cadre de la thèse.

Les recommandations qui précèdent soulèvent un questionnement quant à la pertinence de mettre en œuvre d'un programme professionnel en études de l'environnement. Cette réflexion reste à faire. D'ici là, il apparaît prudent d'enlever les ambiguïtés que suscite la présence d'un stage pratique dans un programme avec thèse.

2.2 La direction et les ressources professorales

Selon les évaluateurs externes, c'est au niveau organisationnel que se situe l'enjeu majeur de la MÉE (Rapport d'évaluation, p.6). Le programme relève de la FESR alors que les ressources professorales sont rattachées à diverses unités académiques. Ceci crée des tiraillements susceptibles de compromettre la vision interdisciplinaire de ce programme d'études.

En théorie, 28 professeurs et professeures en provenance des trois campus sont impliqués de façon directe ou indirecte dans le programme de MÉE. Par contre, un professeur et la directrice du programme sont les seules ressources qui ont une affiliation officielle au programme, le premier à temps plein, la seconde à temps partiel. Ces deux personnes gèrent le programme au quotidien et assurent l'enseignement de la plupart des cours obligatoires en plus d'encadrer plusieurs étudiantes et étudiants. Les autres professeurs et professeures doivent d'abord répondre aux exigences de leur unité académique avant de pouvoir participer aux activités pédagogiques de la MÉE. Selon les observations de l'équipe d'évaluation, très peu de professeurs et professeures ont l'opportunité d'intégrer des tâches d'enseignement liées à la MÉE dans leurs tâches régulières. Par conséquent, la grande majorité des professeurs et professeures contribuent au programme sous forme de surcharge. Cette situation fait en sorte qu'il est difficile de mobiliser et de stabiliser les expertises professorales (Rapport d'évaluation, p.7).

Selon l'équipe d'évaluation, l'absence de poste officiellement attaché à la direction du programme contribue également à fragiliser la MÉE (Rapport d'évaluation, p. 7). La direction est actuellement comblée sous forme de prêt de service qui est défrayé à partir des fonds de fonctionnement attribués au programme.

La vie d'un programme repose, en grande partie, sur l'engagement et la motivation des professeurs et professeures qui y participent. Les personnes rencontrées dans le cadre de cet examen témoignent de leur attachement à ce programme et de leur volonté de vouloir s'y impliquer davantage. Le temps semble venu pour considérer la possibilité de rattachement croisé (« cross-appointment ») de certains membres du corps professoral (ex. 75 % des responsabilités professionnelles relèvent de l'Unité académique X et 25% relèvent de la MÉE).

Recommandation 5

Que les responsables du programme, de concert avec les autorités universitaires, examinent la possibilité de rattachement croisé de professeurs et professeures désignés au programme de MÉE.

La MÉE est le seul programme d'études qui relève directement de la FESR. N'étant pas rattaché à une unité académique (ex. département, école), la gouvernance au quotidien de ce programme est assurée par la direction de programme et le CES. Selon les observations de l'équipe d'évaluation, le CES actuel gère des aspects du programme qui vont au-delà de ses compétences ou de son champ d'action (Rapport d'évaluation, p.9). Rappelons que les attributions « normales » d'un CES portent sur le suivi des étudiantes et des étudiants inscrits à un ou plusieurs programmes d'études de cycle supérieur. Il y aurait lieu de mettre en place une structure capable de gérer tous les aspects du programme qui ne concernent pas les dossiers étudiants (ex. budget, ressources humaines, orientation stratégique, évaluation du programme). À cet effet, plusieurs personnes interrogées lors du processus d'évaluation ont fait des suggestions constructives.

Recommandation 6

Que les responsables du programme, de concert avec les autorités de l'Université, explorent diverses formules organisationnelles (UARD de 2^e cycle, comité de programme, etc.) pour instituer une nouvelle structure administrative qui répond aux réalités et aux besoins de ce programme interdisciplinaire.

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Selon les observations de l'équipe d'évaluation, les étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés de la MÉE expriment un bon niveau de satisfaction par rapport au contenu et au cheminement proposé dans le programme (Rapport d'évaluation, p. 10). La convivialité des petits groupes et l'accès à des milieux naturels à proximité des trois campus sont des facteurs d'attraction au programme. D'ailleurs, ce dernier facteur pourrait être exploité davantage afin de renforcer l'organisation académique du programme (Rapport d'évaluation, p.10).

Comme c'est le cas dans d'autres programmes de deuxième cycle avec thèse, certaines étudiantes et étudiants, souvent issus de l'international mais pas uniquement, prennent un certain temps à bien saisir les attentes, particulièrement au sujet de la thèse. La mise en place des recommandations 1 et 4 devrait améliorer la situation.

Au point de vue de l'enseignement, il y a une volonté ferme des professeures et professeurs des campus de Shippagan et Edmundston d'être plus impliqués dans ce programme. À titre d'exemple, des cours thématiques pourraient offrir un champ d'intervention rassembleur pour deux ou les trois campus.

Les étudiantes et étudiants rencontrés apprécient la souplesse de la formule pédagogique actuelle et l'apprentissage en petits groupes. Il faut continuer à mettre à profit cette formule gagnante tout en exploitant davantage le « réseau » d'expertises présent dans nos trois campus.

Recommandation 7

Que les responsables du programme considèrent d'intégrer de façon plus systématique les expertises des campus d'Edmundston et de Shippagan pour les cours et la supervision des thèses.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

L'examen des plans de cours du programme démontre un grand niveau de variabilité au niveau de la précision des attentes ciblées envers l'apprentissage étudiant dans chacun des cours. À cet égard, la recommandation suivante est mise de l'avant :

Recommandation 8

Que les responsables du programme révisent et modifient les plans de cours du programme en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et en tenant compte des autres composantes essentielles et complémentaires normalement prévues dans un plan de cours.

2.5 L'appui aux étudiantes et étudiants

Les informations recueillies par l'équipe d'évaluation démontrent une grande satisfaction pour les ressources informationnelles disponibles au corps étudiant. Qu'il s'agisse de la disponibilité des documents sous forme papier et électroniques, du professionnalisme et de la disponibilité du personnel de la bibliothèque ou des espaces de la bibliothèque, les évaluateurs sont d'avis que les ressources disponibles aux étudiantes et étudiants sont de très bonne qualité (Rapport d'évaluation, p. 11).

2.6 La RDC et sa contribution

Le rapport de l'équipe d'évaluation n'était pas très détaillé concernant la RDC et sa relation au programme autre que de mentionner que la MÉE, de par sa nature interdisciplinaire, permet de relier des expertises et de générer des nouvelles collaborations entre des professeures et professeurs impliqués dans le programme, y compris les trois campus (Rapport d'évaluation, p. 12). C'est également par l'entremise de ces activités de recherche que la MÉE établit des liens avec la communauté. Le fait que le mandat de la Chaire K.C. Irving en sciences de l'environnement et en développement durable ait été revu en profondeur en 2015 est perçu positivement. Soulignons que cette chaire a été comblée en juillet 2016, soit après la visite des évaluateurs externes.

2.7 Les programmes et le milieu

Les problèmes environnementaux sont d'actualité depuis fort longtemps et continueront à l'être pour les années et les décennies à venir. En ce sens, le programme de MÉE offre une occasion réelle aux étudiantes et étudiants de vivre une expérience interdisciplinaire et de devenir des acteurs de premier plan dans l'opérationnalisation du concept de développement durable.

Depuis sa création en 1995, ce programme a diplômé 102 étudiantes et d'étudiants qui occupent présentement des emplois en lien avec leurs compétences. Que ce soit au sein de ministères fédéraux ou provinciaux, au sein de gouvernements municipaux ou au sein d'entreprises ou d'organismes à but non lucratif, la solide formation interdisciplinaire qu'offre le programme de MÉE permet à nos diplômées et à nos diplômés de contribuer positivement aux enjeux environnementaux auxquels notre société est confrontée.

Liste des recommandations :

Recommandation 1

Que l'on ajoute un cours de méthodologie de recherche de 3 crédits structuré à partir d'enjeux environnementaux (voir la recommandation 2).

Recommandation 2

Que les responsables du programme considèrent d'abolir le stage pratique de 6 crédits (voir les recommandations 1 et 3).

Recommandation 3

Que les responsables de programme considèrent l'ajout d'un séminaire de recherche de 3 crédits où l'étudiante et l'étudiant finaliserait l'élaboration de son projet de recherche et développerait des aptitudes à présenter des travaux de recherche (voir la recommandation 2).

Recommandation 4

Que les responsables du programme balisent davantage le travail attendu dans la cadre de la thèse.

Recommandation 5

Que les responsables du programme, de concert avec les autorités universitaires, examinent la possibilité de rattachement croisé de professeurs et professeurs désignés au programme de MÉE.

Recommandation 6

Que les responsables du programme, de concert avec les autorités de l'Université, explorent diverses formules organisationnelles (UARD de 2^e cycle, comité de programme, etc.) pour instituer une nouvelle structure administrative qui répond aux réalités et aux besoins de ce programme interdisciplinaire.

Recommandation 7

Que les responsables du programme considèrent d'intégrer de façon plus systématique les expertises des campus d'Edmundston et de Shippagan pour les cours et la supervision des thèses.

Recommandation 8

Que les responsables du programme révisent et modifient les plans de cours du programme en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et en tenant compte des autres composantes essentielles et complémentaires normalement prévues dans un plan de cours.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
de la maîtrise en études de l'environnement**

Programme	INSCRIPTIONS					DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS				
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Maîtrise en études de l'environnement	26	24	18	21	15	9	7	4	4	5

Source : Registrariat (U de M)

7

Bureau du VRER - page 056

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES
AU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Préparé par le Secrétariat général

Mai 2017

TABLE DES MATIÈRES

1.	FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES.....	2
1.1.	Création de la Mineure en espagnol	2
2.	DÉCANAT DES ÉTUDES – CAMPUS DE SHIPPAGAN.....	34
2.1.	Création d'un certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises	34

1. **FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES**

1.1. **Création de la Mineure en espagnol**

R : 20-CPR-170316

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Mineure en espagnol. »

Vote : unanime

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en espagnol. »

Monsieur André Samson
 Président
 Comité des programmes
 Université de Moncton



VICE-DOYEN À L'ENSEIGNEMENT
 ET À LA RECHERCHE

08 FEV. 2017

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Création d'une mineure en espagnol
 et du cours ESPA3999**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à la création d'une mineure en espagnol et d'un cours qui en fera partie intégrante, soit le ESPA3999 *Formation linguistique avancée*. Cette mineure, qui comporte un semestre d'études à l'étranger, est construite sur le modèle de la mineure en allemand, également offerte par le Département de traduction et des langues.

La demande est accompagnée d'une lettre de la directrice du Département de traduction et des langues, M^{me} Julie Arsenault. Le projet de création de mineure été approuvé par l'Assemblée du Département de traduction et des langues à sa réunion du 19 janvier 2017, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 1^{er} février 2017.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-doyen de la Faculté des
 arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

p. j. Lettre de M^{me} Julie Arsenault
 Documents afférents



Le 16 janvier 2017

Monsieur Matthieu LeBlanc
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Objet : Création d'une mineure en espagnol

Monsieur le Vice-doyen,

Veillez trouver ci-joint les documents qui ont fait l'objet de résolution visant la création d'une mineure en espagnol à la réunion de l'Assemblée départementale du 19 janvier 2017.

Vous trouverez en annexe le document cadre, l'énoncé de programme de mineure (CPR-1A), la proposition d'un nouveau programme (CPR-3), la proposition de création d'un nouveau cours (CPR-4), la modification de la banque de cours d'une discipline (CPR-7), les informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique (CPR-10) et la feuille de route pour la mineure (CPR-11b). Je vous prie de bien vouloir soumettre cette demande de création d'un nouveau programme de mineure à la prochaine réunion du Conseil de faculté.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice du
Département de traduction et des langues,

Julie Arsenault

Julie Arsenault

p.j. Document cadre, CPR-1A, CPR-3, CPR-4, CPR-7, CPR-10, CPR-11b,

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)**

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département de traduction et des langues
- 1.3 Titre du programme : Mineure en espagnol
- 1.4 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2017

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

- 2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

Parlé par 559 millions de locuteurs, dont 470 millions de locuteurs natifs, l'espagnol est la deuxième langue maternelle au monde; elle se situe au deuxième rang des langues secondes ou étrangères apprises (Instituto Cervantes, 2015). La connaissance de l'espagnol ouvre ainsi les portes à 21 pays de langue officielle espagnole. Le programme de mineure en espagnol vise à doter l'étudiante ou l'étudiant d'une formation linguistique axée sur la compréhension (orale et écrite) et l'expression (orale et écrite) de la langue espagnole, en plus de l'initier à la civilisation hispanique. En tant que programme d'échange interuniversitaire entre l'Université de Moncton et la Universidad de Valladolid (Espagne), le programme de mineure en espagnol a aussi pour objectif d'offrir à l'étudiante ou l'étudiant une expérience linguistique et interculturelle unique à l'échelle internationale. Ainsi, le programme permet à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir la langue espagnole, d'accroître sa connaissance des particularités de la langue et de parfaire son utilisation à l'oral et à l'écrit, en plus de se familiariser avec des questions qui touchent l'histoire, la géographie, l'écologie, la religion, la composante ethnique, entre autres, et qui caractérisent la civilisation hispanique. L'apport de disciplines telles que la littérature, le cinéma et les beaux-arts favorisera la conscientisation de l'étudiante ou l'étudiant par rapport aux pratiques culturelles associées à la civilisation hispanique, lesquelles se concrétiseront grâce à l'immersion dans un pays hispanophone. Le volet expérientiel du programme permet à l'étudiante ou l'étudiant, d'une part, de parfaire ses compétences linguistiques de compréhension et d'expression orales et écrites, ainsi que ses connaissances de la civilisation hispanique acquises à l'Université de Moncton, et, d'autre part, d'approfondir et de perfectionner ses connaissances d'une variante linguistique et culturelle hispanique.

Concrètement, ce programme vise à offrir à l'étudiante ou l'étudiant une formation académique et expérientielle en langue espagnole en accord avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)¹, ainsi

¹ « Le CECR présente six niveaux communs de référence qui ont été développés à partir de trois grands niveaux d'utilisateurs : élémentaire, indépendant et expérimenté :

- Utilisateur élémentaire – Niveau introductif ou de découverte (A1)
– Niveau intermédiaire ou de survie (A2)
- Utilisateur indépendant – Niveau seuil (B1)
– Niveau avancé ou indépendant (B2)
- Utilisateur expérimenté – Niveau autonome (C1)
– Niveau de maîtrise (C2). »

(<http://cmec.ca/docs/CECR-contexte-canadien.pdf>, p. 18)

qu'une initiation à la civilisation hispanique. Il vise plus précisément à munir l'étudiante ou l'étudiant :

- a) de connaissances linguistiques tant lexicales que phonétiques, grammaticales et syntaxiques, acquises à l'Université de Moncton, puis approfondies et enrichies à la Universidad de Valladolid;
- b) de compétences linguistiques avancées en expression et compréhension écrites et orales de l'espagnol en vue de manier la langue de façon fluide et autonome;
- c) de compétences sociolinguistiques et pragmatiques pour une utilisation fonctionnelle de la langue espagnole selon le contexte.
- d) de connaissances sur les civilisations hispaniques acquises autant en contexte institutionnalisé à l'Université de Moncton que sur le terrain lors de son séjour dans le pays d'accueil grâce à des visites de sites archéologiques, historiques et culturels;
- e) d'une expérience internationale et (inter)culturelle riche et diversifiée, notamment grâce à l'encadrement des étudiantes et étudiants internationaux qui participent à un programme d'échange d'études universitaires (par exemple, celles et ceux du programme Erasmus), lequel encourage et favorise la socialisation et les échanges entre étudiants étrangers.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de mineure en espagnol suivra cinq cours obligatoires à l'Université de Moncton, dont quatre cours de langue espagnole (ESPA1611, ESPA1621, ESPA2611, ESPA2621) et un cours de civilisation espagnole (ESPA3710). Ayant atteint le niveau B2 (niveau avancé)² de la langue espagnole (CECR) à la suite de ses études à l'Université de Moncton, l'étudiante ou l'étudiant disposera des préalables nécessaires pour poursuivre ses études universitaires à la Universidad de Valladolid. Les cours suivis à la Universidad de Valladolid seront des cours de spécialisation linguistique qui permettront à l'étudiante ou l'étudiant de perfectionner le niveau des connaissances de la langue espagnole acquises à l'Université de Moncton. Par conséquent, les cours suivis à la Universidad de Valladolid seront reconnus comme équivalents aux cours de niveau 3000 (utilisateur expérimenté) et répondront ainsi à l'exigence de 9 crédits de niveau 3000 ou 4000 suivis dans le cadre d'une mineure.

À la suite de cette immersion linguistique et (inter)culturelle d'au moins un semestre d'études à la Universidad de Valladolid, l'étudiante ou l'étudiant aura atteint le niveau C1³, soit le niveau avancé caractéristique d'un utilisateur expérimenté qui permet de poursuivre des études universitaires dans un des 21 pays hispanophones (l'Espagne et les pays de langue officielle espagnole de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud) ou encore d'envisager une carrière dans laquelle une connaissance de l'espagnol pourrait être utile, voire exigée.

En somme, le programme de mineure en espagnol donne l'occasion à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques (expression et compréhension orales et écrites), sociolinguistiques et pragmatiques en espagnol dans un contexte institutionnalisé et d'immersion linguistique et (inter)culturelle. Dans le contexte actuel de la mondialisation,

² Le niveau B2 est défini par le CECR de la façon suivante : « Le Niveau avancé (Vantage) ou utilisateur indépendant, supérieur au Niveau seuil, a été présenté comme étant une "compétence opérationnelle limitée" par Wilkins et par Trim comme une "réponse appropriée dans des situations courantes" » (https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf, p. 24).

³ Le niveau C1 est défini par le CECR comme suit : « Le Niveau autonome ou de compétence opérationnelle effective, qui a été présentée par Trim comme "compétence efficace" et comme "compétence opérationnelle adéquate" par Wilkins, correspond à un niveau de compétence avancé convenable pour effectuer des tâches ou des études plus complètes » (https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf, p. 24).

il se veut une plus-value pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans plusieurs domaines⁴.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les cours du programme de mineure en espagnol font appel à une panoplie de stratégies pédagogiques universitaires, dont les cours magistraux, les séminaires, les travaux de recherche, les présentations orales individuelles ou en binôme, les séances de discussion et les travaux de création. Les cours obligatoires de la formation linguistique en espagnol suivis à l'Université de Moncton incluent de courtes présentations magistrales, des activités (individuelles, en équipe ou en groupe) et des travaux pratiques. Privilégiant les méthodes communicative et intégrale, les cours de langue espagnole offerts à l'Université de Moncton recourent à différentes approches d'enseignement, dont l'apprentissage par projets et l'apprentissage collaboratif. Quant au cours de civilisation espagnole, il met de l'avant des présentations magistrales, des lectures, des visionnements de ressources audiovisuelles, des débats, des discussions, des interventions, des présentations orales et des travaux écrits. Toutes les stratégies pédagogiques qui caractérisent les cours d'espagnol et le cours de civilisation de l'Université de Moncton amènent l'étudiante ou l'étudiant à démontrer qu'elle ou il a bien acquis d'une part le vocabulaire et les structures de la langue espagnole, et d'autre part la théorie, les concepts et les caractéristiques de la civilisation hispanique, et ce, tout en respectant la conception universelle de l'apprentissage.

De leur côté, les cours de spécialisation linguistique suivis à la Universidad de Valladolid permettent à l'étudiante ou l'étudiant d'apprendre davantage sur les spécificités propres à la langue espagnole (grammaire, variétés de l'espagnol, sémantique, histoire de l'espagnol, etc.) afin d'approfondir ses connaissances et ses compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques. L'étudiante ou l'étudiant parfait ainsi sa compréhension du fonctionnement de la langue espagnole du point de vue synchronique et diachronique et, par le fait même, son processus d'acquisition du langage. Pour y arriver, les cours offerts à la Universidad de Valladolid se concentrent principalement sur l'application pratique des concepts exposés lors des cours théoriques, la participation active de l'étudiante ou l'étudiant, l'apprentissage par projets, l'apprentissage coopératif, l'étude de cas, le travail en équipe, la résolution de problèmes pratiques et le commentaire de texte. De plus, l'immersion linguistique et (inter)culturelle dont bénéficiera l'étudiante ou l'étudiant du programme de mineure en espagnol lors de son séjour dans le pays hôte favorise un apprentissage expérientiel de première qualité qui la ou le place dans un contexte authentique d'interaction continue en langue espagnole avec des locuteurs natifs.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de* etc.).

À la fin du programme, la diplômée ou le diplômé de la mineure en espagnol aura atteint le niveau C1 en espagnol et sera en mesure :

- a) de manier adéquatement les compétences linguistiques de compréhension et d'expression orales et écrites, ainsi que les compétences sociolinguistiques et pragmatiques acquises durant les

⁴ L'apprentissage des langues, notamment l'espagnol, améliore les chances de trouver, et même de conserver un emploi (magazine *Forbes*, <http://www.forbes.com/sites/nextavenue/2014/10/23/why-learning-a-language-could-save-your-career/>).

- études, et ce, autant en contexte institutionnalisé qu'en contexte d'immersion linguistique;
- b) de connaître, d'appliquer et d'analyser les caractéristiques des variétés de l'espagnol tant sur le plan synchronique que diachronique;
 - c) de connaître les antécédents historiques et les éléments sociopolitiques et culturels qui caractérisent le développement et l'identité contemporaine de l'Espagne et des pays hispano-américains;
 - d) de discuter des thématiques culturelles, sociopolitiques ou historiques liées aux civilisations hispaniques;
 - e) de développer une ouverture sur le monde.

3. **La formation fondamentale**

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

- 3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Afin d'assurer un suivi qui permettrait à l'étudiante ou l'étudiant de profiter des étapes cumulatives des quatre niveaux de cours de langue ESPA (1611, 1621, 2611, 2621), la structure de la mineure se divise en trois parties : (1) quatre cours de langue à l'Université de Moncton; 2) trois cours obligatoires à la Universidad de Valladolid; 3) un cours de civilisation espagnole à l'Université de Moncton.

Les quatre cours de langue suivis à l'Université de Moncton permettent l'atteinte de deux niveaux d'utilisateur selon le CECR : le niveau d'utilisateur élémentaire où l'étudiante ou l'étudiant s'initie au domaine et bâtit les fondations de la discipline via six crédits obligatoires des cours ESPA de niveau 1000 (atteinte du niveau A1 au semestre d'automne et du niveau A2 au semestre d'hiver), et le niveau d'utilisateur indépendant où l'étudiante ou l'étudiant poursuit son acquisition de la langue espagnole via six crédits obligatoires des cours ESPA de niveau 2000 (atteinte du niveau B1 au semestre d'automne et B2 au semestre d'hiver). Ayant atteint le niveau B2 de la langue espagnole (CECR) à la suite de ses études à l'Université de Moncton, l'étudiante ou l'étudiant dispose des préalables nécessaires pour poursuivre ses études universitaires à la Universidad de Valladolid en vue de parfaire ses connaissances de la langue espagnole via neuf crédits de cours de spécialisation linguistique (atteinte du niveau C1). Finalement, la mineure comprend trois crédits de civilisation espagnole (niveau 3000) que l'étudiante ou l'étudiant suit à l'Université de Moncton.

- 3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Le programme de mineure proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en trois catégories. La première catégorie comprend 12 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre à l'étudiante ou l'étudiant de bien cerner diverses composantes de la discipline de la langue espagnole. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ESPA1611 (Espagnol I), ESPA1621 (Espagnol II), ESPA2611 (Espagnol III), ESPA2621 (Espagnol IV). La deuxième catégorie comprend 3 crédits obligatoires, à savoir le cours ESPA3710 (Civilisation espagnole), cours jugé nécessaire pour permettre à l'étudiante ou l'étudiant de bien cerner diverses composantes de la discipline de la culture espagnole. La troisième catégorie de cours, suivie à la Universidad de Valladolid en Espagne, offre

la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de suivre trois cours parmi les cours suivants :

- Norma y uso del español [Norme et usage de l'espagnol];
- Fonética y fonología del español [Phonétique et phonologie de l'espagnol];
- Morfología y lexicología del español [Morphologie et lexicologie de l'espagnol];
- Gramática del español: las clases de palabras [Grammaire de l'espagnol : les classes de mots];
- Español de América [Espagnol de l'Amérique];
- Español coloquial [Espagnol colloquial];
- Semántica del español [Sémantique de l'espagnol];
- Historia del español [Histoire de l'espagnol];
- Dialectología del español [Dialectologie de l'espagnol];
- Enseñanza del español [Enseignement de l'espagnol].

FORMATION FONDAMENTALE		24 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE		24 CR.
<i>Obligatoires</i>		24 CR.
ESPA1611	Espagnol I	3
ESPA1621	Espagnol II	3
ESPA2611	Espagnol III	3
ESPA2621	Espagnol IV	3
ESPA3710	Civilisation espagnole	3
ESPA3999	Formation linguistique avancée ¹	9

1. L'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours réussis à la Universidad de Valladolid. À cet effet, l'étudiante ou l'étudiant choisit trois cours parmi la liste de cours suivants : Norma y uso del español [Norme et usage de l'espagnol]; Fonética y fonología del español [Phonétique et phonologie de l'espagnol]; Morfología y lexicología del español [Morphologie et lexicologie de l'espagnol]; Gramática del español: las clases de palabras [Grammaire de l'espagnol : les classes de mots]; Español de América [Espagnol de l'Amérique]; Español coloquial [Espagnol colloquial]; Semántica del español [Sémantique de l'espagnol]; Historia del español [Histoire de l'espagnol]; Dialectología del español [Dialectologie de l'espagnol]; Enseñanza del español [Enseignement de l'espagnol]. Ces équivalences seront inscrites au dossier de l'étudiante ou l'étudiant sous le sigle ESPA3999 au moment de son retour aux études à l'Université de Moncton et compteront dans le nombre total de crédits menant à l'obtention de la mineure en espagnol. Ce cours n'est transférable à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.

4. **Dérogation**
Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonstanciée et justifiée dans cette partie.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 17 janvier 2016

Département : Traduction et langues

Nom du programme : Mineure en espagnol (en collaboration avec la Universidad de Valladolid)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

FORMATION FONDAMENTALE		24 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE		24 CR.
<i>Obligatoires</i>		24 CR.
ESPA1611	Espagnol I	3
ESPA1621	Espagnol II	3
ESPA2611	Espagnol III	3
ESPA2621	Espagnol IV	3
ESPA3710	Civilisation espagnole	3
ESPA3999	Formation linguistique avancée ¹	9

1. L'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours réussis à la Universidad de Valladolid. À cet effet, l'étudiante ou l'étudiant choisit trois cours parmi la liste de cours suivants : Norma y uso del español [Norme et usage de l'espagnol]; Fonética y fonología del español [Phonétique et phonologie de l'espagnol]; Morfología y lexicología del español [Morphologie et lexicologie de l'espagnol]; Gramática del español: las clases de palabras [Grammaire de l'espagnol : les classes de mots]; Español de América [Espagnol de l'Amérique]; Español coloquial [Espagnol colloquial]; Semántica del español [Sémantique de l'espagnol]; Historia del español [Histoire de l'espagnol]; Dialectología del español [Dialectologie de l'espagnol]; Enseñanza del español [Enseignement de l'espagnol]. Ces équivalences seront inscrites au dossier de l'étudiante ou l'étudiant sous le sigle ESPA3999 au moment de son retour aux études à l'Université de Moncton et compteront dans le nombre total de crédits menant à l'obtention de la mineure en espagnol. Ce cours n'est transférable à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Traduction et langues - espagnol

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
ESPA1611	3	ESPA1611	3	
ESPA1621	3	ESPA1621	3	
ESPA2611	3	ESPA2611	3	
ESPA2621	3	ESPA2621	3	
ESPA3710	3	ESPA3710	3	
		ESPA3999	9	
ESPA4780	3	ESPA4780	3	

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Mineure en espagnol
- 1.2 Unité responsable
Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Lieu où est offert le programme
Campus de Moncton
- 1.4 Date d'entrée en vigueur
1^{er} juillet 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

La mineure en espagnol vise à donner à l'étudiante ou l'étudiant une formation axée sur l'expression et la compréhension de la langue espagnole, à lui permettre d'utiliser l'espagnol dans un contexte authentique lors d'un séjour dans une université hispanophone et à poursuivre des études ou une carrière en Espagne ou dans un des pays hispano-américains. L'interdisciplinarité du programme favorise la découverte de diverses pratiques culturelles qui caractérisent la civilisation hispanique.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les cours de la mineure en espagnol font appel à une panoplie de stratégies pédagogiques universitaires. Les cours obligatoires de la formation linguistique en espagnol à l'Université de Moncton incluent des présentations magistrales, des activités (individuelles, en équipe ou en groupe) et des travaux pratiques. Pour leur part, les cours de spécialisation linguistique à la Universidad de Valladolid se concentrent principalement sur l'application pratique des concepts exposés lors des cours théoriques, la participation active de l'étudiante ou l'étudiant et l'apprentissage par projets. L'immersion linguistique et (inter)culturelle dont bénéficie l'étudiante ou l'étudiant en Espagne favorise un apprentissage expérientiel de première qualité.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
 - Condition " B "
 - Condition " C "
 - Condition " D "
 - Autres exigences particulières (s'il y a lieu)
-
-
-

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; X autres)

Après avoir suivi et réussi les cours ESPA1611, ESPA1621, ESPA2621, ESPA2621 à l'Université de Moncton, l'étudiante ou l'étudiant suit trois cours à la Universidad de Valladolid parmi les cours suivants :

- Norma y uso del español [Norme et usage de l'espagnol];
- Fonética y fonología del español [Phonétique et phonologie de l'espagnol];
- Morfología y lexicología del español [Morphologie et lexicologie de l'espagnol];
- Gramática del español: las clases de palabras [Grammaire de l'espagnol : les classes de mots];
- Español de América [Espagnol de l'Amérique];
- Español coloquial [Espagnol colloquial];
- Semántica del español [Sémantique de l'espagnol];
- Historia del español [Histoire de l'espagnol];
- Dialectología del español [Dialectologie de l'espagnol];
- Enseñanza del español [Enseignement de l'espagnol].

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

FORMATION FONDAMENTALE	24 CR.	
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	24 CR.	
<i>Obligatoires</i>	24 CR.	
ESPA1611	Espagnol I	3
ESPA1621	Espagnol II	3
ESPA2611	Espagnol III	3
ESPA2621	Espagnol IV	3
ESPA3710	Civilisation espagnole	3
ESPA3999	Formation linguistique avancée ¹	9

1. L'Université de Moncton accordera 9 crédits d'équivalences pour l'ensemble des cours réussis à la Universidad de Valladolid. À cet effet, l'étudiante ou l'étudiant choisit trois cours parmi la liste de cours suivants : Norma y uso del español [Norme et usage de l'espagnol]; Fonética y fonología del español [Phonétique et phonologie de l'espagnol]; Morfología y lexicología del español [Morphologie et lexicologie de l'espagnol]; Gramática del español: las clases de palabras [Grammaire de l'espagnol : les classes de mots]; Español de América [Espagnol de l'Amérique]; Español coloquial [Espagnol colloquial]; Semántica del español [Sémantique de l'espagnol]; Historia del español [Histoire de l'espagnol]; Dialectología del español [Dialectologie de l'espagnol]; Enseñanza del español [Enseignement de l'espagnol]. Ces équivalences seront inscrites au dossier de l'étudiante ou l'étudiant sous le sigle ESPA3999 au moment de son retour aux études à l'Université de Moncton et compteront dans le nombre total de crédits menant à l'obtention de la mineure en espagnol. Ce cours n'est transférable à aucun autre programme offert à l'Université de Moncton.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant :

CPR-1 Énoncé du programme

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	1	1	2	1	2
Nouvelles admissions	1	0	1	0	1
Nombre de diplômées et diplômés prévus				1	1

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	0	0	0	0	0
Dons et subventions	0	0	0	0	0
Droits de scolarité	0	0	0	0	0
Subventions de la CESP	0	0	0	0	0
Autres (<i>À préciser</i>)	0	0	0	0	0
Revenus totaux	0	0	0	0	0

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaires										
Corps Professoral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services	0		0		0		0		0	
Équipement	0		0		0		0		0	
Bibliothèque	0		0		0		0		0	
Ressources en informatique	0		0		0		0		0	
Autres (<i>À préciser</i>)	0		0		0		0		0	
Coûts totaux	0		0		0		0		0	
Solde annuel	0		0		0		0		0	
Solde cumulatif	0		0		0		0		0	

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Traduction et langues
Faculté :	Arts et sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : _____

	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX	Année XX-XX
Inscriptions temps plein										
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions										
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis										

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Cynthia Potvin	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2016	Linguistique Enseignement de l'espagnol langue seconde Langue espagnole Civilisation hispanique

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Marie-France Bauduin	Chargée de cours	Hiver 2017, automnes 2016 et 2015
Maritza Fariña	Chargée de cours	Automnes 2013 et 2014
Étudiant.e	Moniteur/trice des laboratoires d'espagnol	Chaque semestre

(Le tableau peut être allongé au besoin)

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

Dialectologie de l'espagnol
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Le cours dialectologie de l'espagnol fait partie de la matière variétés de l'espagnol dans le module formation spécifique en linguistique espagnole. Ce cours se donne en troisième année du plan d'études dû à la nécessité que toutes les étudiantes et tous les étudiants du baccalauréat en espagnol : langue et littérature acquièrent les connaissances linguistiques nécessaires qui leur permettent de développer les compétences qui résultent être indispensables pour leur processus formatif et leur développement personnel.

Objectifs :

- Connaître les aspects les plus pertinents de la dialectologie.
- Relier la dialectologie à d'autres disciplines, comme la dialectologie Sociale et la sociolinguistique.
- Connaître les méthodes de recherche dialectale.
- Connaître les modalités dialectales hispaniques historiques : léonais, aragonais.
- Connaître et étudier les modalités dialectales hispaniques modernes : andalous, d'Extrémadure, canarien, de Murcie.
- Connaître les traits linguistiques qui caractérisent les variétés diatopiques du monde hispanique.
- Connaître les bases philologiques pour mener à terme l'analyse de textes dialectaux.
- Analyser et interpréter les données de l'atlas linguistique.

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	Introduction
Bloc 2	Diversité linguistique de l'espagnole

Évaluations :

Évaluation	Pondération	Observations
Examen	80 %	Période d'examens
Travail écrit	20 %	

Professeures responsables : Isabel Acero et Camen Hernández González

Enseignement de l'espagnol
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

L'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère fait partie des 12 ECTS à caractère optionnel correspondant à la matière de la linguistique appliquée à l'espagnol. Avec les 36 ECTS à caractère obligatoire des niveaux d'analyse linguistique de l'espagnol et les 12 ECTS à caractère obligatoire de la linguistique diachronique de l'espagnol, ils constituent l'ensemble des crédits du module de formation spécifique en linguistique espagnole. Ce cours se donne en quatrième année du plan d'études selon la nécessité que toutes les étudiantes et tous les étudiants du Baccalauréat acquièrent les connaissances linguistiques nécessaires qui leur permettent de développer les compétences. Ces compétences résultent être indispensables à leur processus de formation ultérieure et à leur développement professionnel.

Objectifs :

- Connaître les processus d'acquisition d'une langue seconde.
- Développer la capacité contrastive dans l'étude des phénomènes interlinguistiques.
- Distinguer la variété de compétences qui intègrent le processus d'acquisition d'une langue seconde.
- Développer la capacité critique dans l'analyse et l'élaboration de ressources pour l'enseignement-apprentissage de l'espagnol comme langue étrangère.

Thématiques :

Bloc 1	Contenus théoriques
Bloc 2	Contenus pratiques

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Bloc I : Contenus théoriques Évaluation des connaissances théoriques ou travail individuel	50 %	

Évaluation (suite ...)

Évaluations	Pondération	Observations
<u>Bloc II : Contenus pratiques</u> Évaluation des contenus pratiques ou travail individuel	50 %	

Professeure responsable : M^a del Carmen Serrano Vázquez

Espagnol colloquial
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Le cours se focalise sur la caractérisation pragmatique de l'espagnol colloquial; c'est-à-dire il se concentre sur l'explication des différents aspects linguistiques de ce registre, en se basant sur l'étude de textes oraux et écrits de différents types, de préférence ceux à caractère conversationnel.

Objectifs :

- Connaître la portée des variétés diaphasiques ou situationnelles de l'espagnol.
- Maîtriser les constantes linguistiques et pragmatiques de l'espagnol colloquial.
- Connaître les procédés et les techniques de l'analyse conversationnelle.

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	Registre colloquial (généralités)
Bloc 2	Caractérisation linguistique de l'espagnol colloquial
Bloc 3	Commentaires linguistiques de textes de registre colloquial

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Évaluation orale ou écrite des connaissances théoriques et pratiques	70 %	
Travaux, articles ou rapports produits individuellement ou en équipe	30 %	
Attitude et participation au processus de formation	10 %	

Professeure responsable : María del Carmen Hernández González

Espagnol de l'Amérique
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Objectif :

- Connaître les principales caractéristiques des différentes variantes de l'espagnol des Amériques, c'est-à-dire les variantes de l'espagnol des 18 pays hispano-américains, la variante de Puerto Rico (état associé libre) et la variante des États-Unis (en tant que deuxième langue parlée).

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	Vision générale
Bloc 2	Vision par pays <ul style="list-style-type: none">▪ Mexique et Amérique Centrale (Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama)▪ Antilles (Cuba, République Dominicaine et Puerto Rico)▪ Colombie et Vénézuéla▪ Équateur, Pérou et Bolivie▪ Cône Sud (Chili, Argentine, Uruguay et Paraguay)▪ États-Unis

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Examen final écrit	50 %	
Travail en équipe avec partie individuelle	50 %	

Professeur responsable : Francisco José Zamora Salamanca

Grammaire de l'espagnol : les classes de mots
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Le cours grammaire de l'espagnol : les classes de mots fait partie des 36 ECTS à caractère obligatoire correspondant aux niveaux d'analyse linguistique de l'espagnol, qui constitue avec les 12 ECTS des cours de linguistique diachronique de l'espagnol l'ensemble de crédits obligatoires du module de formation spécifique en linguistique espagnole. Ce module, réparti sur les 2^e, 3^e et 4^e années, est complété par 30 autres ECTS à caractère optatif, dédiés aux cours de variétés de l'espagnol et linguistique appliquée à l'espagnol.

Objectifs :

- Être capable de maîtriser l'analyse grammaticale de l'espagnol.
- Connaître les propriétés des catégories grammaticales.
- Maîtriser les fonctions syntaxiques.
- Distinguer les constructions syntaxiques fondamentales.

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	La classification grammaticale des mots
Bloc 2	Les catégories nominales
Bloc 3	Les relations déictiques : formes de détermination et quantification
Bloc 4	Les catégories verbales
Bloc 5	Les catégories de relations grammaticales

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Examen final de connaissances théoriques et pratiques	Jusqu'à 70 %	Période d'examens
Travaux, articles ou rapports produits individuellement	Jusqu'à 30 %	Période d'examens

Évaluations (suite ...)

Évaluations	Pondération	Observations
Attitude et participation au processus de formation	Jusqu'à 10 %	

Professeure responsable : Margarita Llitas Ponce

Histoire de l'espagnol
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Ce cours se centre sur l'observation des différents états évolutifs de l'espagnol depuis ses origines. Il aborde aussi la période antérieure à la première réforme de notre langue, menée à terme par Alphonse X. Il poursuit avec la phase de stabilisation qui mène à la transition entre l'espagnol médiéval et l'espagnol classique. Il conclut en traitant les réformes de l'Académie royale espagnole et les changements qui affectent l'espagnol contemporain.

Objectifs :

- Identifier les caractéristiques qui distinguent les périodes historiques de l'espagnol.
- Connaître les traits qui distinguent l'espagnol actuel de ses états antérieurs.
- Connaître l'origine et l'évolution des sous-systèmes (phonologique, phonétique, graphique, morphologique, syntaxique et lexical) qui constituent l'identité de l'espagnol.
- Connaître la portée des processus de grammaticalisation et de lexicalisation de l'espagnol.
- Être capable de dater des textes littéraires et tout type de document.

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	Les origines du roman hispanique
Bloc 2	L'espagnol médiéval et la transition de l'espagnol médiéval à l'espagnol classique
Bloc 3	L'espagnol classique
Bloc 4	L'espagnol moderne et contemporain

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Évaluation orale ou écrite portant sur les connaissances théoriques et pratiques	80 %	
Travaux, articles ou rapports produits individuellement ou en équipe	10 %	

Évaluation (suite ...)

Évaluations	Pondération	Observations
Attitude et participation au processus de formation	10 %	

Professeure responsable : Rosa María Espinosa Elorza

Morphologie et lexicologie de l'espagnol
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Dans l'ensemble des sciences du langage, la morphologie a un statut spécial, puisqu'elle fait partie de la grammaire et aussi du lexique. Ainsi, l'objectif fondamental du cours sera de rendre compte de la structure interne des mots, de la relation formelle qui existe entre des mots déterminés dans la langue et des principes qui guident la formation de nouveaux mots.

Objectifs :

- Comprendre la portée de la composante morphologique de l'espagnol.
- Être capable de segmenter et de classer les éléments morphologiques de l'espagnol.
- Connaître les principaux processus de composition et de création lexicales.
- Distinguer la provenance du lexique espagnol dans son évolution.

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	La morphologie. Les unités morphologiques. La morphologie et les autres sciences du langage
Bloc 2	Morphologie flexionnelle verbale et nominale
Bloc 3	Morphologie lexicale. Morphologie régressive
Bloc 4	Xénismes et néologismes comme processus de création lexicale

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Évaluation orale ou écrite des connaissances théoriques et pratiques	70 %	
Travaux, articles ou rapports produits individuellement ou en équipe	20 %	
Présentations orales des travaux		
Attitude et participation au processus de formation	10 %	

Professeure responsable : María del Carmen Hernández González

Norme et usage de l'espagnol
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Le cours norme et usage de l'espagnol se donne au premier semestre de la première année du baccalauréat en espagnol : langue et littérature. Ce cours de formation de base est inclus dans les fondements philologiques de 24 ECTS, conjointement à d'autres cours dédiés à l'introduction à la linguistique générale, aux techniques de recherche philologiques et à la littérature universelle et comparée.

Objectifs :

- Connaître l'usage oral et écrit de l'espagnol standard.
- Être capable de produire des textes conformes à la norme, et de s'exprimer correctement et adéquatement dans n'importe quelle situation de communication.
- Résoudre des problèmes d'anomalies lexicales et grammaticales, et être capable de détecter les facteurs structuraux qui favorisent les déviations normatives.
- Identifier les principales déviations dans l'usage de la langue, autant à l'oral qu'à l'écrit.
- Réfléchir sur les doutes et les difficultés que pose l'usage actuel de l'espagnol.

Thématiques:

	Thématiques
Bloc 1	Contenus théoriques
Bloc 2	Contenus pratiques

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Examen	70 %	
Travail écrit	20 %	
Participation de l'étudiant aux classes pratiques	10 %	

Professeures responsables : Carmen Hoyos Hoyos et Isabel Acero Duránte

Phonétique et phonologie de l'espagnol
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Le cours phonétique et phonologie de l'espagnol fait partie des 36 ECTS à caractère obligatoire correspondants aux niveaux d'analyse linguistique de l'espagnol. Ce cours se donne en deuxième année du plan d'études. Il prétend que les étudiantes et étudiants acquièrent les connaissances phonétiques et phonologiques et les compétences indispensables à leur processus de formation ultérieur et à leur développement professionnel.

Objectifs :

- Connaître les phonèmes et les sons de l'espagnol depuis un point de vue articulaire et acoustique.
- Connaître les corrélations entre les traits articulaires et acoustiques.
- Distinguer les patrons mélodiques de l'espagnol.
- Identifier les variétés phonétiques et phonologiques du monde hispanique.
- Produire des transcriptions phonétiques et phonologiques.
- Connaître les méthodes et les instruments utilisés pour faire de la recherche phonétique.

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	Contenus théorico-pratiques
Bloc 2	Contenus pratiques
Bloc 3	Séminaire

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
Participation (salle de classe et séminaires présentiels) et remise d'un mémoire de séminaire	10 %	

Évaluation (suite ...)

Évaluations	Pondération	Observations
Évaluation théorique-pratique objective	90 %	

Professeure responsable : M.^{re} Angeles Sastre Ruano

Sémantique de l'espagnol
Description du cours (Traduite de l'espagnol)

Ce cours obligatoire se donne en deuxième année du Baccalauréat. Il doit doter l'étudiante ou l'étudiant des connaissances et des compétences indispensables à son processus de formation ultérieure.

Objectifs :

- Distinguer la provenance du lexique espagnol dans son évolution.
- Avoir une perspective de base des théories et des problèmes que traite l'étude de la signification.
- Distinguer les principales relations sémantiques qui s'établissent à l'intérieur du mot et dans la phrase.
- Comprendre le rôle de la sémantique dans les processus cognitifs.

Thématiques :

	Thématiques
Bloc 1	Sémantique du mot
Bloc 2	Sémantique de la phrase
Bloc 3	Sémantique de l'énoncé

Évaluations :

Évaluations	Pondération	Observations
<u>Bloc I : Contenus théoriques</u> Évaluation des connaissances théoriques ou travail individuel	50 %	
<u>Bloc II : Contenus pratiques</u> Évaluation des contenus pratiques ou travail individuel	50 %	

Professeure responsable : M^a del Carmen Serrano Vázquez

2. DÉCANAT DES ÉTUDES – CAMPUS DE SHIPPAGAN

2.1. Création d'un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

R : 26-CPR-170316

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. »

Vote : unanime

Proposition pour le Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. »

Le 18 janvier 2017

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

01 MARS 2017

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson
 Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
 Président du Comité des programmes
 Pavillon Léopold-Tailon
 Université de Moncton
 Moncton (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Projet de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une proposition pour la création d'un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. La cybersécurité est en train de devenir l'un des grands défis de notre temps. La formation et l'éducation du personnel sont essentielles à un système de cybersécurité solide. Afin d'aider les entreprises à relever ce défi, l'Université de Moncton, campus de Shippagan propose la création d'un nouveau programme en français, un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, inexistant au Canada Atlantique.

Les membres du secteur Sciences ainsi que l'Assemblée intersectorielle de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (UMCS) se sont prononcés en faveur de la création du certificat. Le Conseil académique de l'Éducation permanente, comme en fait foi la lettre de monsieur Jean-Jacques Doucet, a étudié et approuvé le projet.

Ci-joint les documents requis pour la création du nouveau programme ainsi que la lettre du directeur général de l'Éducation permanente. Une seconde lettre de Dany Benoit, rédigée à la suite d'une réunion du Conseil académique de l'Éducation permanente, accompagne aussi notre demande.

.../2

218, boulevard J.-D.-Gauthier
 Shippagan (Nouveau-Brunswick)
 E8B 1P6
 CANADA

Téléphone : 506 336-3400
 Télécopieur : 506 336-3434

courriel : info@umcs.ca
www.umcs.umoncton.ca

Monsieur André Samson

-2-

Le 18 janvier 2017

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La doyenne des études par intérim,

Marthe Robichaud

Marthe Robichaud

MR:rg

Pièces jointes



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Éducation permanente

Le 4 avril 2016

Madame Marthe Robichaud
Doyenne des études par intérim
Secteur Administration, Arts et Sciences humaines
Université de Moncton

Objet : Projet du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

Madame,

Le Conseil académique de l'Éducation permanente se réunissait le 1^{er} avril 2016 afin d'évaluer des programmes et des cours offerts à temps partiel. Parmi les programmes à l'ordre du jour, une discussion eut lieu au sujet du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. Le Conseil académique a adopté les propositions suivantes :

Proposition 1 : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente propose que le Certificat soit reformulé avec la composante de la sécurité plus élevée et les conditions d'admission aussi plus élevée notamment que le certificat s'adresse à des personnes qui ont déjà des compétences reconnues en informatique.

Proposition 2 : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de créer le cours GEIN4410.

Nous vous demandons d'assurer les suivis nécessaires afin que ce programme et ce cours soient créés.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Dany Benoit
Secrétaire du Conseil académique de l'Éducation permanente

c. c. M. André Samson, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
M. Jean-Jacques Doucet, Directeur général de l'Éducation permanente

Place 145, Pavillon Pierre-Amand-Landry
13, avenue Antoine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.851.4658
Télécopieur : 506.858.4489

edperm@umoncton.ca
www.umoncton.ca/edperm



Le 17 janvier 2017

Madame Marthe Robichaud
Doyenne des études par intérim
Secteur Administration, Arts et Sciences humaines
Université de Moncton

Objet : Projet de création du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

Madame,

Le Conseil académique de l'Éducation permanente se réunissait le 13 janvier 2017 afin d'évaluer le projet de création du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. Suite à une présentation de madame Irène Savoie, le Conseil académique a adopté les propositions suivantes :

Proposition 1 : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de créer le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises.

Proposition 2 : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de créer un nouveau cours pour le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, soit le GEIN3403 Sécurité des données numériques.

Proposition 3 : Que le Conseil académique de l'Éducation permanente appuie la proposition de la condition d'admission suivante : L'étudiante ou l'étudiant admissible au Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises devra être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente et avoir deux ans d'expérience dans un domaine pertinent.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le directeur général,

Jean-Jacques Doucet

c. c. M. André Samson, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Mad. Irène Savoie, Adjointe à la doyenne des études, Campus de Shippagan
M. Dany Benoit, Directeur du développement académique

Pièce 145, Pavillon Piémont-Landry
18, avenue Antoinette-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4858
Télécopieur : 506.858.4489

edperm@umoncton.ca
www.umoncton.ca/edperm

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

- 1.1 Établissement responsable du programme : L'Université de Moncton, dans ses 3 constituantes, par le biais de l'Éducation permanente
- 1.2 Unité responsable du programme : Université de Moncton, campus de Shippagan
- 1.3 Titre du programme : Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises
- 1.4 Diplôme accordé : Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises
- 1.5 Date prévue d'entrée en vigueur : Septembre 2017

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Préambule

Dans le monde contemporain des affaires, où les technologies jouent un rôle plus important que jamais, les entreprises sont de plus en plus préoccupées par les menaces liées à l'utilisation des ressources technologiques pour la gestion de l'information. Le nombre croissant de personnes détenant des connaissances poussées en informatique et la grande disponibilité d'outils de piratage contribuent à accroître les risques d'attaques informatiques. Les virus informatiques, le vandalisme de sites Web, l'utilisation illicite de renseignements confidentiels, les vols et les autres formes de violations de la sécurité de l'information sont monnaie courante et se soldent par des pertes financières, des poursuites judiciaires et des dommages qui nuisent à la réputation de l'entreprise. La mise au point d'un plan de cybersécurité devrait être une priorité pour toute entreprise, déterminant les biens qui doivent être sécurisés, les menaces et les risques qui doivent être ciblés et les mesures de protection à mettre en place — tout cela selon un ordre de priorités.

La cybersécurité vise la protection des renseignements de l'entreprise, souvent le bien le plus essentiel et le plus précieux qu'une entreprise puisse posséder. Elle s'appuie sur quatre objectifs fondamentaux, soit:

- la confidentialité : tous les renseignements importants que l'entreprise détient, comme les dossiers des employés, des clients ou les dossiers financiers, devraient être confidentiels. Ces renseignements devraient être accessibles seulement aux personnes (ou aux systèmes) qui en ont obtenu la permission ;
- l'intégrité : l'entreprise devrait veiller à maintenir l'intégrité de ces renseignements et des autres biens (comme les logiciels) afin que chaque élément demeure complet, intact et non corrompu;
- l'accessibilité : l'entreprise devrait veiller à ce que les systèmes (comme les réseaux), les services et les renseignements soient accessibles, au besoin, par l'entreprise et ses clients;
- la traçabilité : elle fournit l'identité de la personne ayant effectué une action. Elle est utilisée comme preuve contre les individus susceptibles de nier avoir entrepris des actions spécifiques.

La cybersécurité est en train de devenir l'un des grands défis de notre temps. La formation et l'éducation du personnel sont essentielles à un système de cybersécurité solide. Afin d'aider les entreprises à relever ce défi et de contribuer à rendre accessible l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton, campus de Shippagan (UMCS) propose la création d'un nouveau programme en français, inexistant au Canada Atlantique, un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises.

2.1 Principes ayant gouverné la création du programme

La démarche adoptée pour la création de ce programme a été de privilégier l'exploitation des ressources et des cours existants à l'Université de Moncton. Sur un total de 8 cours, 6 sont déjà offerts à l'UMCS dans le cadre du Baccalauréat en gestion de l'information. Ainsi, les principes qui ont gouverné la création de ce programme sont les suivants :

- développer un programme en conformité avec la Charte de l'Université de Moncton qui stipule que l'UMCS est habilitée à offrir des programmes de premier cycle dans le domaine de la gestion de l'information;
- s'assurer de tirer profit de toutes les ressources et de toutes les compétences disponibles à l'Université sans avoir recours, autant que possible, à la création de nouveaux cours;
- respecter les principes de qualité énoncés par le Sénat académique quant à la création des programmes, et tout particulièrement, le principe stipulant qu'il faut faire preuve de leadership et de créativité dans l'offre des programmes de l'Université de Moncton;
- favoriser une concertation et une collaboration réseau dans tout programme créé à l'Université de Moncton afin d'éviter les doublons de cours.

2.2 Objectifs du programme et valeur ajoutée

Le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, un nouveau programme en français, inexistant au Canada Atlantique, s'adressera à une clientèle adulte francophone, vivant en milieu minoritaire, universitaire ou collégial. Il intéressera des employés et des employés d'entreprises, d'agences et de ministères qui veulent se doter d'outils concrets pour améliorer la sécurité de leur entreprise. La mise en place de ce programme contribuera à rendre accessible l'éducation postsecondaire en français et de participer à la croissance et à la qualité des programmes universitaires en milieu minoritaire.

Le programme sera développé et offert par l'UMCS, dans un régime à temps partiel, dans les trois campus de l'Université de Moncton (Edmundston, Moncton et Shippagan), par le biais de l'Éducation permanente. Afin de mieux desservir la clientèle ciblée et de rendre accessible une formation universitaire aux francophones vivant en milieu minoritaire et en région éloignée, le programme sera entièrement médiatisé. Les contenus de ces cours, dont la majorité est déjà offerte dans le cadre du programme de Baccalauréat en gestion de l'information, devront être adaptés pour être offerts à distance.

De plus, le programme du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises permettra à l'apprenante et à l'apprenant d'acquérir les notions de base pour une certification Security+, accréditée par l'ISO (International Organization for Standardisation) sous la référence ISO 17024. La certification Security + est en fait une validation indépendante des constructeurs et éditeurs de solutions de sécurité. L'obtention de l'examen valide les connaissances et les compétences requises pour identifier les risques, proposer des solutions et maintenir un niveau de sécurité adéquat.

La formation de personnes qualifiées dans les domaines des technologies de l'information et des communications est une priorité autant sur la scène provinciale, nationale, qu'internationale. Il va sans dire que l'offre d'une formation courte en cybersécurité et entièrement médiatisée, inexistante au Canada Atlantique, s'insère parfaitement dans la nouvelle initiative provinciale de développement économique stratégique lancée par Opportunités NB : CyberNB. Cette stratégie vise « à créer des emplois de valeur élevée et à avoir des répercussions positives sur le produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick au cours des cinq prochaines années »¹. La difficulté à trouver et à garder du personnel qualifié est un thème récurrent dans toutes les provinces et apparaît souvent dans les rapports sur les défis liés à la cybersécurité. Le sondage 2015 de l'organisme (ISC)² sur la main-d'œuvre mondiale montre que 62 % des répondants ne disposaient pas d'un nombre suffisant d'employés compétents et prévoit un écart de 1,5 million de personnes entre l'offre et la demande d'emploi dans le domaine de la cybersécurité d'ici 2020.²

¹ CYBERNB. (2016). [En ligne] : <http://cybernb.ca/fr/nouvelles/>

² ISC². (2015). The 2015 (ISC)² Global Information Security Workforce Study. [En ligne] : [https://www.isc2cares.org/uploadedFiles/wwwisc2caresorg/Content/GISWS/FrostSullivan-\(ISC\)%C2%B2-Global-Information-Security-Workforce-Study-2015.pdf](https://www.isc2cares.org/uploadedFiles/wwwisc2caresorg/Content/GISWS/FrostSullivan-(ISC)%C2%B2-Global-Information-Security-Workforce-Study-2015.pdf)

La mise en place de ce nouveau programme répond à plusieurs objectifs de la planification stratégique 2020 de l'Université de Moncton (Réf. Un rêve qui nous appartient. Planification stratégique 2020, Université de Moncton, 2013, soit celui :

- d'assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle;
- de créer un environnement d'enseignement novateur par l'exploitation des technologies adaptées aux besoins de la formation;
- d'appuyer le plan de recrutement auprès des écoles francophones de la région atlantique et de la francophonie canadienne.

En plus de contribuer à rendre plus performantes les entreprises du Nouveau-Brunswick, la mise en place de ce nouveau programme permettra de :

- diversifier l'offre pédagogique en offrant de nouveaux cours en ligne et un programme attractif répondant aux besoins du marché du travail;
- rendre accessible ces cours et ce programme au plus grand nombre de francophones vivant en milieu minoritaire grâce à la médiatisation;
- faciliter l'accès au programme du BGI pour les étudiantes et les étudiants des campus de Moncton et d'Edmundston en leur donnant la possibilité de suivre le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises (composante du BGI);
- d'ajouter un certificat supplémentaire au Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire;
- d'ajouter une discipline supplémentaire au Baccalauréat en études individualisées;
- s'assurer, par le biais d'une formation d'appoint, que les membres du corps professoral deviennent très habiles dans l'utilisation des outils technologiques afin de les intégrer dans leur enseignement;
- permettre une accessibilité accrue aux contenus de cours au moyen des technologies nouvelles et émergentes multiplateformes telles que les technologies mobiles (tablette électronique, téléphone intelligent, etc.) et les systèmes de gestion des contenus d'apprentissage;
- renforcer l'attractivité de l'Université de Moncton auprès des entreprises de la francophonie internationale.

Le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises permettra aux étudiantes et aux étudiants d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir des connaissances fondamentales en sécurité de l'information ;
- développer des compétences pour l'identification et le contrôle des menaces de sécurité;
- acquérir des compétences pour la sécurisation des communications et des réseaux de communication ;
- avoir les compétences pour effectuer l'analyse et la gestion des risques de sécurité de l'information dans l'organisation ;
- préparer l'étudiante et l'étudiant à un examen de certification en sécurité de l'information reconnu tel que la certification Security+.

2.3 Structure générale du programme

Le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises proposé couvre les fondamentaux de la sécurité de l'information, la gestion des données, les réseaux et communications électroniques et la gestion des risques. Ce programme atteint ses objectifs grâce à une formation de 24 crédits (8 cours) que l'on peut répartir en deux catégories complémentaires, chacune traitant d'un aspect particulier de la sécurité de l'information :

- la sécurité des systèmes, des données et des réseaux ;
- la gestion des risques de sécurité de l'information.

Il est à noter que le programme du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises permettra également à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir toutes les notions incluses dans le corpus de connaissances défini par le consortium de certification Security+, accréditée par l'ISO (International Organization for Standardisation) sous la référence ISO 17024. La certification Security+ est en fait une validation indépendante des constructeurs et éditeurs de solutions de sécurité. L'obtention de l'examen valide les connaissances et les compétences requises pour identifier les risques, proposer des solutions et maintenir un niveau de sécurité adéquat.

Tous les contenus de ces cours seront adaptés pour être offerts en ligne. La médiatisation de ces cours portera sur l'utilisation de matériel basé sur les technologies de l'information et des communications.

Dans le cadre de ce Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, 6 cours sur 8 ont été puisés à même le programme de Baccalauréat en gestion de l'information tandis que deux nouveaux cours devront être créés : un cours portant sur la sécurité des données numériques et un cours préparant l'étudiante et l'étudiant à la passation de la certification internationale, Security+. Le tableau 1 présente le contenu des cours composant le programme de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises.

Tableau 1. Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises – contenu du programme

Cours obligatoires	Cr.
GEIN3010 Les télécomm. et les affaires	3
GEIN3050 Éthique, politique sur l'info	3
GEIN3060 Gestion d'un réseau local (préalable : GEIN3010)	3
GEIN3080 Sécurité des systèmes d'info. (concomitant : GEIN3060)	3
GEIN3403 Sécurité des données - Nouveau	3
GEIN4403 Analyse de sécurité de l'info. (préalable : GEIN3080)	3
GEIN4410 Certification en sécurité (préalable : GEIN3010) - Nouveau	3
GEIN4500 Étude dirigée	3
Total	24

2.3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études et stratégies pour les atteindre

La cybersécurité est une discipline en plein développement qui implique la protection de l'information, des ressources informationnelles, la connaissance des multiples risques liés à la sécurité de l'information et des moyens de contrôle. Les objectifs de la formation fondamentale se limitent à un ensemble de cours complémentaires en lien avec la discipline. Notons qu'afin de rendre le Certificat le plus autoportant possible, il est nécessaire de donner aux apprenantes et apprenants, les bases requises en algorithmique et programmation, en réseautique et télécommunications ainsi qu'en conception Web, car il s'agit des connaissances incontournables pour comprendre et maîtriser les aspects technologiques de la sécurité informatique.

La discipline principale du programme couvre 24 crédits obligatoires, répartis selon les deux (2) thématiques suivantes :

La sécurité des systèmes, des données et des réseaux. Le but est d'expliquer aux étudiantes et aux étudiants les notions relatives à la gestion de la sécurité de l'information dans une organisation en général et à la sécurité des données en particulier.

- La gestion des données traite des sujets, tels que les types, les formats et les modèles de données ; les supports, les systèmes et les outils de gestion des données ; ainsi que la définition, le traitement et l'interrogation des données.
- La sécurité des données traite des moyens pour assurer la sécurité des données, tels que le cryptage et la dissimulation des données ; les modèles et les techniques de contrôle d'accès ; la sauvegarde et la restauration des données ; ainsi que les systèmes et les outils spécialisés dans le sujet.

Cette thématique aborde également la sécurité des réseaux et vise à enseigner aux étudiantes et aux étudiants des notions relatives aux réseaux de communications électroniques, à la gestion de ces réseaux et à la sécurité des données qui y sont véhiculées.

- La gestion des réseaux de communication traite l'information du point de vue technologique et couvre l'aspect transfert et échange des données sur les réseaux publics et privés. Elle donne les concepts fondamentaux reliés aux réseaux et les connaissances de base en télécommunication. Elle couvre aussi bien les protocoles, les composants, les types, les systèmes, les équipements de communication que l'aspect d'administration et d'audit des réseaux.
- La sécurité des données, véhiculées par les réseaux, permet d'identifier, d'analyser et de contrôler les menaces de sécurité qui peuvent nuire aux communications réseau. Elle traite des sujets, tels que le filtrage des données, les protocoles sécurisés, les coupe-feux, les réseaux virtuels privés, la mise en place de zones démilitarisées et la détection des intrusions.

La sécurité des systèmes, des données et des réseaux ainsi traitée dans les cours suivants : Sécurité des systèmes d'info. (GEIN3080), Sécurité des données (GEIN3403), Gestion d'un réseau local (GEIN3060) et Les télécomm. et les affaires (GEIN3010).

La gestion des risques de sécurité de l'information. Le but est non seulement l'étude de la gestion des risques de sécurité proprement dite, par l'identification, l'analyse du niveau de gravité et le contrôle des situations de risques ; mais aussi l'étude des notions de cybercriminalité et des perspectives actuelles et émergentes d'un point de vue politique et éthique dans le domaine de la gestion de l'information.

- La gestion des risques de sécurité de l'information couvre les situations de risque auxquelles l'entreprise ou l'organisation est confrontée. Elle permet de définir un périmètre de sécurité, de mesurer le niveau de risque correspondant à chaque situation identifiée et de mettre en place des moyens de contrôle préventifs ou curatifs pour éliminer ou réduire chaque risque. L'appréciation des risques se fera selon l'une des méthodes populaires dans le domaine. La mise en conformité de l'organisation par rapport à une norme de sécurité de l'information en vigueur sera également abordée. Cette dernière inclut la conformité avec les exigences légales, réglementaires et contractuelles. Des outils appropriés doivent être utilisés lors de la gestion des risques. Par exemple, il peut s'agir de bases de connaissances destinées à guider la sécurisation des systèmes, d'analyseurs de protocoles, d'outils d'audit, de détection des intrusions ou également d'outils destinés à la préparation pour la continuité d'affaires (outils de redondance ou de backups).
- Cette thématique couvre également l'étude des normes de sécurité de l'information dans la famille ISO2700x qui définit un cadre normatif pour la gestion de la sécurité de l'information aussi bien en terme de politiques de sécurité de l'information que de technologies de l'information pour la communication, l'acquisition, le développement ou la maintenance des systèmes d'information de l'entreprise.
- L'atelier de certification permettra de valider la formation acquise par une reconnaissance des compétences par le monde industriel et les experts du domaine œuvrant dans la cybersécurité. Cette certification reconnue mondialement validera les compétences des apprenants et apprenantes dans l'application des meilleures pratiques en défense, de protection de l'information et de reprise après sinistre des réseaux informatiques.

La gestion des risques de sécurité est couverte par les cours d'analyse de sécurité de l'information (GEIN4403), d'Éthique, politique sur l'info (GEIN3050) et Certification en sécurité (GEIN4410).

Étude dirigée

La thématique privilégiée dans ce cours (GEIN4500) sera liée à la cybersécurité. Les étudiantes et les étudiants seront fortement recommandés de s'orienter vers des sujets tels que (sans être exhaustifs) :

- la programmation avancée en vue de détecter et de prévenir les vulnérabilités logicielles et failles réseau;
- la gestion des dispositifs et des procédures de sécurité informatiques dans un contexte réel (PME, institution en santé, etc.);
- la problématique sécuritaire dans un contexte de virtualisation et de l'infonuagique;
- les enjeux de la sécurité de l'industrie des services financiers;
- etc.

2.3.2 Liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et l'apport de ces dernières sur la formation fondamentale

Ne s'applique pas étant donné que tous les cours du programme sont des cours de la discipline principale.

2.3.3 La justification des moyens utilisés pour répondre aux neuf objectifs de formation générale

Aucun de ces 8 cours ne correspond aux objectifs de formation générale de l'Université de Moncton.

2.3.4 Méthode de prestation du programme

Régime à temps partiel.

Tel que nous l'avons déjà mentionné, afin de mieux desservir la clientèle ciblée, soit les adultes étant sur le marché du travail, le programme sera offert sur l'ensemble du territoire couvert par l'Université de Moncton, à partir de l'Éducation permanente réseau (Edmundston, Moncton et Shippagan), dans un régime à temps partiel. Tous les cours seront offerts par Internet et échelonnés sur les 3 sessions : automne, hiver et printemps/été.

Le tableau 2 présente le scénario de la séquence des cours offerts par le biais de l'Éducation permanente. L'étudiante ou l'étudiant admis au programme à temps partiel pourra compléter son certificat sur une période de 3 ans, à raison de 1 cours par session.

Tableau 2 – Séquence de cours pour l'étudiante ou l'étudiant admis à temps partiel.

Automne 2017	Hiver 2018	Printemps/Été 2018
GEIN3010 Les télécomm. et les affaires	GEIN3060 Gestion d'un réseau local (préalable : GEIN3010)	GEIN3403 Sécurité des données
Automne 2018	Hiver 2019	Printemps/Été 2019
GEIN3080 Sécurité des systèmes d'info. (concomitant : GEIN3060)	GEIN3050 Éthique, politique sur l'info	GEIN4403 Analyse de sécurité de l'info. (préalable : GEIN3080)
Automne 2019	Hiver 2020	Printemps/Été 2020
GEIN4500 Étude dirigée	GEIN4410 Certification en sécurité (préalable : GEIN3010)	

2.4 Liste des cours exigés

- Cours obligatoires (24 crédits)

GEIN3010 Les télécomm. et les affaires
(3-0) 3 cr.

Étude des principaux types de réseaux, de leurs caractéristiques et des utilités possibles pour les organisations. Déterminer les avantages que représentent les télécommunications pour les entreprises, définir les besoins d'une organisation, évaluer les différentes possibilités, dégager les points d'intérêt lors de la gestion de réseaux et en assurer la sécurité, analyser un réseau local et comprendre la problématique des réseaux longue distance.

GEIN3050 Ethique, politique sur l'info

(3-0) 3 cr.

Étude des questions éthiques et politiques en gestion de l'information. Droit à l'information. Protection des renseignements personnels. Droit d'auteur. Codes de déontologie. Accès à l'information. Surinformation et désinformation. Sécurité et restriction. Recherche d'information ou espionnage. Surveillance électronique. Des notions de base en éthique et en information sont présentées au préalable.

GEIN3060 Gestion d'un réseau local

(3-1) 3 cr.

Préalable : GEIN3010

Apprentissage des connaissances de base en ce qui a trait aux réseaux locaux. La configuration de réseau, le partage des ressources et la sécurité. Étude de cas traitant d'une entreprise connectée avec ses succursales et mise en situation. Une expérience pratique avec les réseaux locaux est une composante importante de ce cours.

GEIN3080 Sécurité des systèmes d'info.

(3-0) 3 cr.

Concomitant : GEIN3060

Acquérir les habiletés pour établir une planification stratégique de la sécurité des organisations. Protection des ressources informationnelles de l'entreprise par des règles, standards et procédures. Identifier les vulnérabilités, établir un plan de réaction à des défaillances sécuritaires. Gestion sécuritaire des Intranets et Extranets. Établir une stratégie de reprise après panne.

GEIN3403 Sécurité des données

(3-1) 3 cr.

Gestion des profils, privilèges, utilisateurs, groupes et audit des activités et des ressources en bases de données. Chiffrement, transactions, déclencheurs et procédures pour sécuriser les données. Détection des anomalies d'exploitation des données numériques. Stratégies d'archivage/sauvegarde. Menaces et vulnérabilités des systèmes de gestion et sécurisation de leurs processus client et serveur.

GEIN4403 Analyse de sécurité de l'info.

(3-0) 3 cr.

Préalable : GEIN3080

Étude d'une méthode d'analyse des risques de sécurité de l'information. Mise en place de moyens préventifs ou curatifs pour contrôler les risques de sécurité de l'information. Élaboration de politiques de sécurité de l'information. Plan de continuité des activités. Mise en conformité avec les normes de sécurité 27002 de l'information.

GEIN4410 Certification en sécurité

(3-1) 3 cr.

Préalable : GEIN3010

Mise en place d'ateliers pratiques visant à préparer l'étudiante ou l'étudiant de façon stratégique à la certification Security+. Les ateliers porteront sur les techniques d'identification des risques, les mécanismes de défense (logiciels et matériels), la prévention des menaces et vulnérabilités des systèmes, la sécurité des utilisateurs et des applications, la gestion de l'identité et des autorisations et les méthodes de cryptographie. Les applications issues du monde réel couvriront les configurations et infrastructures les plus modernes (inonuagique, réseaux virtuels, etc.).

GEIN4500 Étude dirigée

(3-0) 3 cr.

Choix de sujets selon l'intérêt de la professeure ou du professeur et de l'étudiante ou de l'étudiant. Par exemple la gestion juridique de l'information, la gestion médicale de l'information et la gestion environnementale de l'information.

2.5 Exigences pratiques

Globalement, on peut qualifier l'approche comme étant axée sur l'apprentissage par la pratique, la collaboration et l'expérience collective. L'ensemble des cours intègrent une composante pratique dans leur contenu qui peut se représenter sous différentes formes, que ce soit notamment en travaux dirigés, en travaux pratiques, en études de cas ou en présentation d'intervenantes et d'intervenants professionnels.

2.6 Méthode et lieu de prestation

Tel qu'il a déjà été mentionné, tous les cours du programme seront offerts par Internet, dans les 3 campus de l'Université de Moncton, par le biais de l'Éducation permanente.

2.7 Exigences relatives à l'admission

Admission. L'étudiante ou l'étudiant admissible au Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises devra être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente et avoir deux ans d'expérience dans un domaine pertinent. Les demandes d'admission seront soumises aux services d'admission des trois campus de l'Université de Moncton.

Maintien au programme. À l'admission au programme, l'étudiante ou l'étudiant sera soumis au Règlement 11.3 du répertoire universitaire qui stipule qu'une fois admis à un programme à temps partiel, l'étudiante ou l'étudiant qui n'a terminé aucun des cours offerts dans ce programme durant deux années universitaires (6 sessions consécutives) voit son admission annulée.

Obtention du diplôme. Le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises sera soumis à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative finale égale ou supérieure à 2, conformément à l'article 12.4 des règlements universitaires.

3. RÉSULTATS PRÉVUS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ET LEUR PERTINENCE

3.1 Définition des résultats d'apprentissage et de leur pertinence pour le programme proposé

Après avoir complété le programme de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, l'étudiante ou l'étudiant aura acquis un ensemble de connaissances et de compétences reliées à la sécurité de l'information. Elle ou il devrait :

- comprendre les concepts reliés à la sécurité de l'information ;
- acquérir des compétences en gestion des données ;
- développer des compétences en sécurité des programmes, des bases de données et des réseaux de communication ;
- être en mesure d'effectuer des analyses de risques de sécurité de l'information ;
- mettre en place des politiques de sécurité de l'information au niveau de l'entreprise ou de l'organisation ;
- connaître les normes de sécurité de l'information et la mise en conformité par rapport à ces normes ;
- comprendre et maîtriser divers outils reliés à la sécurité de l'information ;
- développer des habiletés de communication nécessaires pour exercer sa profession.

3.2 Définition des résultats prévus pour les diplômés et les diplômés et de leur pertinence pour le programme proposé

L'économie numérique a besoin de nouvelles et de nouveaux experts capables d'appréhender les problématiques liées à la confidentialité et à la sécurisation des informations. La diplômée ou le diplômé du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises sera en mesure de connaître, de comprendre et d'appliquer les principes, pratiques et méthodologies reconnus en matière de gestion stratégique de la sécurité de l'information. Elle ou il aura acquis les connaissances nécessaires pour mettre en place et appliquer les politiques et les stratégies adéquates en matière de gestion des actifs informationnels, évaluer les stratégies mises en place, et procéder aux améliorations qui s'imposent.

L'intégration d'une certification professionnelle, reconnue à l'échelle internationale, est avantageuse autant pour la diplômée ou le diplômé que pour l'employeur. L'acquisition d'une certification Security + permettra aux diplômées et aux diplômés du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises de satisfaire à des critères d'efficacités théoriques et pratiques. La certification Security + est une validation indépendante des constructeurs et éditeurs de solutions de sécurité. L'obtention de l'examen valide les connaissances et compétences requises pour identifier les risques, proposer des solutions et maintenir un niveau de sécurité adéquat.

La formation reçue, tant technique que théorique, permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'augmenter significativement ses chances d'occuper des postes ayant des responsabilités accrues dans sa discipline de travail.

De même, ce certificat présente l'avantage d'être complémentaire à 3 programmes différents de l'Université de Moncton, soit :

- le Baccalauréat en gestion de l'information (BGI) – tous les cours du certificat seront reconnus dans le BGI, soit 24 crédits ;
- le Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire – comprend un cumul de 3 certificats de 24 crédits ;
- le Baccalauréat d'études individualisées – les 24 crédits du programme peuvent être considérés comme étant des cours de la discipline principale ou des disciplines connexes.

3.3 Définition des autres résultats et de leur pertinence pour le programme proposé, comme la promotion du travail d'équipe, le leadership et la citoyenneté sociale

Après avoir complété le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises et obtenu la certification Security +, la diplômée ou le diplômé à ce programme aura acquis les compétences nécessaires dans ce domaine d'expertise ainsi que les habiletés fondamentales de savoir-être. Aux différentes compétences acquises, notamment celles portant sur la sécurité des systèmes et des données, la sécurité des réseaux et des communications et la gestion des risques de sécurité, s'ajouteront les habiletés telles que l'attitude, la qualité de l'interaction avec l'autre et avec l'environnement qui feront d'elle ou de lui une employée ou un employé compétent, bien outillé pour assurer un leadership axé sur le travail d'équipe tout en étant une citoyenne ou un citoyen responsable et bien formé

4. RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

4.1 Répercussions sur les ressources humaines et physiques

Le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises utilisera les ressources humaines et physiques qui sont disponibles pour le Baccalauréat en gestion de l'information (BGI). Les étudiantes et les étudiants du certificat pourront suivre la majorité des cours qui sont donnés régulièrement par le corps professoral du programme du BGI. De ce fait, elles et ils pourront partager les équipements, les outils, les services et les infrastructures présentement mis à la disposition des étudiantes et étudiants du BGI.

4.1.1 Mesure dans laquelle les ressources actuelles (personnel enseignant et de soutien, bibliothèque, espace, matériel, etc.) seraient utilisées

Personnel enseignant. La mise en œuvre du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises ne nécessitera aucunement l'embauche de personnel à temps complet. Le programme est composé de 8 cours dont 6 de ces cours sont déjà offerts par le biais du Baccalauréat en gestion de l'information (BGI). Quant aux deux nouveaux cours créés pour les besoins du programme, soit le cours Sécurité des données (GEIN3403) et le cours Certification en sécurité (GEIN4410), ils seront développés par les professeurs du BGI et viendront par le fait même enrichir la banque de cours optionnels du programme du Baccalauréat en gestion de l'information.

Éducation permanente réseau – Régime à temps partiel. Trois options sont envisagées. Option 1. Les cours seront intégrés dans la charge régulière des professeures et des professeurs du BGI impliqués dans la dispense des cours du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises afin de compléter leur charge professorale au régulier. Option 2. Si la charge professorale est complétée, avec l'accord de la professeure ou du professeur concerné, les cours seront en surcharge de leur charge professorale régulière et seront dispensés par le biais d'une entente entre la professeure ou le professeur et l'Éducation permanente. Option 3. Si la professeure ou le professeur n'est pas en mesure d'offrir le cours, celui-ci sera confié à une ou un chargé d'enseignement.

Encadrement des cours à distance / ressources techniques. Chaque campus de l'Université de Moncton est déjà doté d'équipements et de logiciels indispensables à la prestation du programme en ligne. Dans le cadre d'un cours en ligne, le contenu des cours et les activités d'apprentissages peuvent être consultés à partir de n'importe quel endroit où il y a accès Internet. Certaines activités sont offertes en temps réel (en direct avec le professeur et avec d'autres étudiants) tandis que d'autres activités sont organisées en temps différé (au rythme de l'étudiant). Parallèlement au travail de la professeure ou du professeur, une équipe d'agents d'encadrement déjà en place dans les 3 campus accompagne les professeures et les professeurs ainsi que l'étudiante et l'étudiant dans ses démarches. L'Éducation permanente, dans ses 3 campus, offre à sa clientèle étudiante et aux professeures et aux professeurs des services d'encadrement adaptés à l'enseignement à distance. La mise en place de ce nouveau certificat ne nécessitera aucun coût supplémentaire pour l'embauche de techniciens ou pour l'encadrement des cours à distance.

Bibliothèque. Les étudiantes et les étudiants au programme de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises auront accès aux mêmes ressources qu'offre présentement le service de bibliothèque des 3 campus de l'Université de Moncton. De même, les usagers bénéficient du partage des ressources avec les autres bibliothèques du réseau de l'Université de Moncton. Le partage des ressources permet, entre autres, d'offrir l'accès à des ressources documentaires en format électronique. De plus, par l'entremise d'abonnements à plus de 60 bases de données multidisciplinaires et spécialisées, les membres de la communauté universitaire ont accès à une abondante documentation électronique.

Espace. Étant donné que le programme sera offert complètement en ligne, aucun espace additionnel ne sera requis.

Promotion. La promotion de ce programme fera partie intégrante du budget de promotion de l'Éducation permanente des 3 campus.

Aspects techniques. Il n'y a aucun coût relié aux aspects techniques du programme.

4.1.2 Ressources supplémentaires requises dans ces mêmes secteurs

Aucune ressource supplémentaire ne sera requise.

4.1.3 Incidence de l'utilisation de ces ressources pour les autres programmes, y compris la suppression ou la réduction de l'importance de programmes pour faire place au nouveau programme

L'insertion de ce nouveau programme aura une incidence positive sur le Baccalauréat en gestion de l'information. L'ajout de deux nouveaux cours permettra par le fait même, d'enrichir le choix des cours à option du programme de Baccalauréat en gestion de l'information. Il permettra également aux diplômées et aux diplômés du Certificat d'intégrer l'ensemble des cours suivis au programme de Baccalauréat en gestion de l'information, au programme de Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire et au Baccalauréat en études individualisées.

Enfin, il facilitera l'accès au programme du BGI pour les étudiantes et les étudiants des campus de Moncton et d'Edmundston en leur donnant la possibilité de suivre, à distance, le Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises.

4.1.4 État approximatif du besoin en ressources et de leur affectation au-delà des cinq premières années

L'augmentation du nombre d'inscriptions pourra avoir comme effet la création de groupes additionnels pour certains cours; toutefois, ces frais seront absorbés par les revenus générés par le nombre d'inscriptions supplémentaires.

4.2 Répercussions financières

4.2.1 Coûts supplémentaires et totaux du programme pour les cinq premières années (ou le délai à l'intérieur duquel on s'attend à ce que le programme soit pleinement opérationnel), répartis selon les principaux postes de dépenses : salaires du corps professoral, autres salaires, matériel, acquisitions par la bibliothèque, espace, etc.

Salaires du corps professoral. Pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel, une cohorte est prévue toutes les 2 années, alors que le programme sera échelonné sur 3 années. Pour chacune des cohortes, un total de 3 cours est prévu à l'horaire chaque année, à l'exception de la dernière année, où l'étudiante ou l'étudiant devra suivre 2 cours lors de la dernière session. Ces cours seront échelonnés sur une année complète : session d'automne, session d'hiver et session de printemps/été. Au cours des 5 prochaines années, la 1^{re} cohorte débutera à l'automne 2017 pour terminer à la session printemps/été 2020, la 2^e cohorte débutera à l'automne 2019 pour terminer à la session printemps/été 2022, tandis que la 3^e cohorte débutera à la session automne 2021.

Au Campus de Shippagan, le salaire versé à une professeure ou un professeur qui enseigne un cours de 3 crédits à l'Éducation permanente est de 4 056 \$ plus une prime de 1 352 \$ pour les cours offerts par Internet. Une somme additionnelle équivalant à 1 crédit est ajoutée pour les cours de type (3-1) et 2 crédits pour les cours de type (3-2). Le tableau 3 démontre que sur une période de cinq ans, les dépenses associées au programme du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises sont estimées à 116 272 \$.

Il est à noter que les dépenses seront divisées par campus, au prorata du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans chacun des cours du programme.

Tableau 3. Coûts associés au corps professoral au cours des 5 prochaines années (basés sur les taux de l'UMCS)

Année	Cohorte	Automne	Côut	Hiver	Côut	Printemps/Été	Côut	Total
2017-2018	1	GEIN3010 (3-0)	5 408 \$	GEIN3060 (3-1)	6 760 \$	GEIN3403 (3-1)	6 760 \$	17 576 \$
2018-2019	1	GEIN3080 (3-0)	5 408 \$	GEIN3050 (3-0)	5 408 \$	GEIN4403 (3-1)	6 760 \$	18 928 \$
2019-2020	1	GEIN4500 (3-0)	5 408 \$	GEIN4410 (3-1)	6 760 \$			12 168 \$
	Première cohorte de diplômés et de diplômés							
2020-2021	2	GEIN3010 (3-0)	5 408 \$	GEIN3060 (3-1)	6 760 \$	GEIN3403 (3-1)	6 760 \$	17 576 \$
	2	GEIN3080 (3-0)	5 408 \$	GEIN3050 (3-0)	5 408 \$	GEIN4403 (3-1)	6 760 \$	18 928 \$
2021-2022	2	GEIN4500 (3-0)	5 408 \$	GEIN4410 (3-1)	6 760 \$			12 168 \$
	Deuxième cohorte de diplômés et de diplômés							
	3	GEIN3010 (3-0)	5 408 \$	GEIN3060 (3-1)	6 760 \$	GEIN3403 (3-1)	6 760 \$	18 928 \$
Total sur une base de 5 années								116 272 \$

Médiatisation des cours. Pour les coûts reliés à la médiatisation des cours, l'UMCS a reçu un appui financier du programme de langues officielles en éducation (PLOE).

Personnel de soutien. Les coûts en termes de ressources humaines associés à la promotion du nouveau programme, à la coordination des cours à l'Éducation permanente, à l'appui technique et pédagogique feront partie intégrante des budgets de fonctionnement déjà en place.

Diffusion des cours à distance. Pour la diffusion des cours à distance, l'UMCS, à l'image des autres campus, dispose d'un Centre d'intégration du multimédia dans l'enseignement (CIME) dirigé par du personnel compétent qui a la capacité d'appuyer le développement et la prestation de cours nécessitant un appui technologique.

De même, dans le but de répondre aux besoins d'une clientèle qui profite des cours diffusés à l'aide des technologies, que ce soit en vidéoconférence ou par Internet, la vitrine virtuelle mise en place dans les différents campus permet aux étudiantes et aux étudiants de bénéficier d'une multitude de services développés par les centres de soutien à l'apprentissage. Un service d'assistance informatique en ligne est aussi disponible.

Bibliothèque. Les étudiantes et les étudiants au programme de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises auront accès aux mêmes ressources qu'offre présentement le service de bibliothèque des 3 campus de l'Université de Moncton.

Espace. Étant donné que le programme sera offert complètement en ligne, aucun coût additionnel ne sera requis.

Promotion. Pour la première année de mise en œuvre du programme, un budget promotionnel au montant de 8 000 \$ est prévu pour la publicité, les dépliants promotionnels, les déplacements, etc. Une somme de 5 000 \$ sera allouée à la 3^e année de mise en œuvre du programme pour le recrutement de la 2^e cohorte et de 7 000 \$ à la 5^e année de mise en œuvre du programme pour le recrutement de la 3^e cohorte. Sur une période de cinq ans, le montant attribué à la promotion s'élèvera à la somme de 20 000 \$.

Matériel technique. Il n'y a aucun coût relié aux aspects techniques du programme – l'achat de logiciels sera intégré dans le budget du Service informatique de l'UMCS.

4.2.2 Sources de revenus anticipées pour couvrir les coûts

En adoptant une approche conservatrice, nous prévoyons tous les 3 ans, l'admission d'une cohorte de 15 étudiantes et étudiants à temps partiel, échelonnée sur une période de 5 ans, à raison de 3 cours par année. Une attrition de 33 % est prévue à la fin de ces 3 années (5 étudiants de moins). Les droits de scolarité pour un étudiant à temps partiel qui s'inscrit à un cours de 3 crédits, pour l'année universitaire 2016-2017, sont établis à 651 \$ (576 \$ pour les droits de scolarité et 75 \$ pour les frais techniques). Le tableau 4 présente une projection des revenus annuels pour les étudiantes et étudiants inscrits à temps partiel au cours des cinq premières années du programme. Quant à la contribution de la CESPM, celle-ci est accordée seulement à partir de la troisième année (2018-2019), en fonction du nombre d'étudiantes et d'étudiants admis à la première année.

Tableau 4. Sources de revenus anticipés pour les cinq prochaines années

Régime à temps partiel	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Cohorte 1	15	13	10		
Cohorte 2			15	13	10
Cohorte 3					15
Nbre inscriptions	15	13	25	13	25
Nbre cours / année	3	3	5	3	5
Droits scolarité	651 \$	651 \$	651 \$	651 \$	651 \$
Total	29 295 \$	25 389 \$	81 375 \$	25 389 \$	81 375 \$
CESPM ¹			2 735 \$	2 370 \$	4 558 \$
Total	29 295 \$	25 389 \$	84 110 \$	27 759 \$	85 933 \$
Total sur une base de 5 années:					252 487 \$

La contribution de la CESPM est calculée à partir de la troisième année (2019-2020) de mise en œuvre du programme. Le montant est établi à 1 823,36 \$ par étudiant à temps complet (ETP). Donc, selon les règles de calcul de l'Université, 10 étudiants à temps partiel correspondent à 1 étudiant à temps complet.

² Le calcul est le suivant : (2017-2018) 15 étudiants / 10 = 1,5 * 1 823,36 \$ = 2 735 \$

³ Le calcul est le suivant : (2018-2019) 13 étudiants / 10 = 1,3 * 1 823,36 \$ = 2 370 \$

⁴ Le calcul est le suivant : (2019-2020) 25 étudiants / 10 = 2,5 * 1 823,36 \$ = 4 558 \$

⁵ Les sources de revenus seront divisées par campus, au prorata du nombre d'admissions (par cours).

Les données du tableau 5 indiquent que la mise en œuvre de ce programme est rentable et que le programme de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises démontre un potentiel d'autofinancement.

Tableau 5. Revenus anticipés pour les cinq prochaines années

Année	Dépenses anticipées			Revenus anticipés			Différence
	Corps professoral	Promotion	Total - Dépenses	Inscriptions	CESPM	Total-Revenus	
2017-2018	17 576 \$	8 000 \$	25 576 \$	29 295 \$	- \$	29 295 \$	3 719 \$
2018-2019	18 928 \$		18 928 \$	25 389 \$	- \$	25 389 \$	6 461 \$
2019-2020	29 744 \$	5 000 \$	34 744 \$	81 375 \$	2 735 \$	84 110 \$	49 366 \$
2020-2021	18 928 \$		18 928 \$	25 389 \$	2 370 \$	27 759 \$	8 831 \$
2021-2022	31 096 \$	7 000 \$	38 096 \$	81 375 \$	4 558 \$	85 933 \$	47 837 \$
Total	116 272 \$	20 000 \$	136 272 \$	242 022 \$	9 663 \$	251 685 \$	115 413 \$

4.2.3 Précisions en matière de financement supplémentaire destiné à l'immobilisation ou au fonctionnement (les établissements doivent normalement financer leurs nouveaux programmes par des augmentations de leur budget régulier, une réaffectation de fonds ou d'autres sources)

Ne s'applique pas.

5. RELATIONS AVEC LES AUTRES PROGRAMMES ET ÉTABLISSEMENTS

5.1 Relations avec les programmes existants du même établissement

- Baccalauréat en gestion de l'information.

Puisque la majorité des cours (6 cours sur 8) du Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises est donné dans le programme du Baccalauréat en gestion de l'information (BGI), on peut considérer que les deux programmes seront étroitement liés, ce qui offre plusieurs avantages:

- les ententes établies avec d'autres institutions au niveau du BGI seront élargies pour faciliter l'accès au certificat ;
- les étudiantes et étudiants du certificat pourront poursuivre au BGI, tout en créditant l'ensemble des cours donnés, ce qui représente une année complète d'étude. Ceci est un incitatif non négligeable puisqu'elles et qu'ils pourront obtenir un diplôme du BGI au bout de trois années d'études seulement ;
- les 2 nouveaux cours pourront être ajoutés dans la liste des cours à option de la discipline principale pour le BGI – ce qui viendra diversifier le choix de cours optionnels pour les étudiants de ce programme ;
- les moyens promotionnels du BGI feront mention du certificat puisque ce dernier constitue une porte d'entrée au BGI.

- Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.

Le Certificat en gestion de la sécurité de l'information pourra être ajouté à la liste des certificats faisant partie du Baccalauréat en administration des affaires multidisciplinaire.

- Baccalauréat en études individualisées.

Tous les cours du Certificat en gestion de la sécurité de l'information pourront être comptabilisés dans le Baccalauréat en études individualisées comme faisant partie des cours de la discipline principale ou des disciplines connexes.

5.2 Comparaison entre le programme proposé et les autres programmes comparables offerts ailleurs dans les Maritimes et au Canada et justification de l'introduction d'un programme supplémentaire si un programme semblable est déjà offert dans la région

Après avoir examiné les programmes de premier cycle offerts dans les universités des quatre provinces de l'Atlantique, à notre connaissance, il en ressort qu'aucune d'entre elles n'offre de certificat, de diplôme ou de baccalauréat similaire à celui qui est proposé. De plus, nous constatons une absence totale au niveau de l'offre de formation en cybersécurité dans toutes les universités des provinces des maritimes.

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, il existe un programme en Technologie de l'informatique - Réseautique et sécurité. Ce programme technique est d'une durée de 2 ans. Comparativement à ce programme, celui que nous proposons est une formation de courte durée, complètement médiatisée, plutôt orientée vers la gestion de l'information, l'audit de la sécurité, l'éthique, la protection de l'information. Elle se veut une approche managériale alors que l'approche collégiale est beaucoup plus technique.

Universités francophones. Parmi les universités francophones, trois programmes reliés à la sécurité de l'information ont été identifiés. Ceux-ci sont offerts principalement dans la province du Québec. Il s'agit du :

- Certificat en analyse de la sécurité de l'information et des systèmes – École des Hautes Études Commerciales de Montréal – 1^{er} cycle ;
- Certificat en cybersécurité des réseaux informatiques - École polytechnique de Montréal ;
- Diplôme en gouvernance, audit et sécurité des technologies de l'information – 2^e cycle - Université de Sherbrooke.

Les deux certificats sont au niveau du 1^{er} cycle alors que le diplôme est un programme de 2^e cycle. Ce dernier est offert au niveau de la Faculté d'administration alors que les deux premiers relèvent plutôt du service de perfectionnement professionnel.

Universités anglophones. Au niveau des universités anglophones, plusieurs programmes reliés à la sécurité de l'information ont été identifiés. Ils sont offerts dans les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. Il s'agit du :

- Certificat en gestion de la sécurité (Security management Certificate) - Université de l'Alberta
- Certificat des réseaux CISCO et de sécurité des réseaux (CISCO Networking and Network Security Certificate) - Université Fraser Valley de la Colombie-Britannique
- Baccalauréat en sécurité des ordinateurs (BSc in Computer Security) - Université York de l'Ontario
- Spécialiste en sécurité de l'information (HBSc in Information Security - Specialist) - Université de Toronto à Mississauga
- Maîtrise en sécurité des technologies de l'information (Master of Information Technology Security - MITS) - Institut des technologies de l'Université de l'Ontario
- Maîtrise en sécurité des systèmes d'information (M.A.Sc, information systems security)- Université Concordia du Québec

Les deux certificats, le baccalauréat ainsi que le diplôme sont des programmes de 1^{er} cycle alors que les deux maîtrises offertes à l'Institut des technologies de l'Université de l'Ontario et à l'Université Concordia du Québec sont des programmes de 2^e cycle.

5.3 Possibilité de collaborer avec d'autres établissements (universitaires ou non universitaires) de la région, ou d'ailleurs au Canada, pour la prestation du programme, et démarches entreprises à cet effet

Une collaboration avec le CCNB est prévue pour faciliter l'appariement entre la formation collégiale et universitaire, ainsi que le recrutement d'étudiantes et d'étudiants, la promotion du programme et son évaluation.

La collaboration avec les trois campus de l'Université de Moncton sera aussi essentielle, que ce soit pour assurer l'offre de certains cours, ou pour la promotion et le recrutement des étudiantes et des étudiants.

De même, il sera important d'aller chercher l'appui et la collaboration des employeurs qui ont été consultés pour l'élaboration du présent programme et des agences de développement économique, tel que par exemple le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, pour le recrutement et la promotion du programme.

5.4 Preuve de la consultation d'autres établissements offrant des programmes semblables, équivalents ou comparables (fournir au minimum les détails du processus de consultation et des lettres ou preuves de communication avec les autres établissements pour demander des renseignements ; les réponses de ces établissements devraient de préférence être incluses)

Université de Poitiers – France. Le professeur Xavier Skapin, responsable du Master en Management des Risques des Systèmes d'Information, de l'Université de Poitiers (France) a examiné la première version de cette offre de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises qui fut ensuite modifiée pour tenir compte de ses commentaires (voir Annexe 1 et Annexe 2).

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) – Québec. Le professeur Boucif Amar Bensaber, directeur du Laboratoire de mathématiques et d'informatiques appliquées de l'UQTR a également fait une analyse du certificat proposé et appui favorablement la mise en place de cette nouvelle formation (voir Annexe 3).

TÉLUQ – Québec. Le professeur Hamadou Saliah-Hassane, professeur titulaire au Département Science et Technologie de TÉLUQ appuie favorablement le contenu et la pertinence de ce nouveau programme de formation en sécurité de l'information (voir Annexe 4).

6. BESOIN DU PROGRAMME

6.1 Les besoins sociaux (locaux, régionaux et nationaux) auxquels répondent les diplômées et diplômés de ces programmes tels que documentés, notamment, par l'analyse de l'évolution de la discipline, l'analyse du marché du travail, la demande pour ces diplômées et diplômés, etc. Ces preuves devraient provenir de sources externes (chercheurs de pointe, organismes gouvernementaux, employeurs, organismes professionnels, etc.)

La formation de personnes qualifiées dans les domaines des technologies de l'information et des communications est une priorité autant sur la scène provinciale, nationale, qu'internationale. Il va sans dire que l'offre d'une formation courte en cybersécurité et entièrement médiatisée, inexistante au Canada Atlantique, s'insère parfaitement dans la nouvelle initiative provinciale de développement économique stratégique lancée par Opportunités NB : CyberNB. Cette stratégie vise « à créer des emplois de valeur élevée et à avoir des répercussions positives sur le produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick au cours des cinq prochaines années »³. La difficulté à trouver et à garder du personnel qualifié est un thème récurrent dans toutes les provinces et apparaît souvent dans les rapports sur les défis liés à la cybersécurité. Le sondage 2015 de l'organisme (ISC)² sur la main-d'œuvre mondiale montre que 62 % des répondants ne disposaient pas d'un nombre suffisant d'employés compétents et prévoit un écart de 1,5 million de personnes entre l'offre et la demande d'emploi dans le domaine de la cybersécurité d'ici 2020.⁴

En 2012, les petites et moyennes entreprises (c.-à-d. celles comptant moins de 500 employés) employaient dix millions de Canadiennes et Canadiens, ce qui représente presque 90 % de tous les employés au Canada.⁵ Parmi ces entreprises canadiennes, 87 % d'entre elles utilisaient Internet et 46 % avaient un site Web.⁶ Un récent rapport de Symantec - importante société américaine spécialisées dans les logiciels informatiques - révèle que dans les cinq dernières années, une augmentation d'attaques visant des entreprises avec moins de 250 salariés a été observée, avec 43 % de toutes les attaques ciblées aux petites entreprises en 2015 (comparativement à 31 % en 2012), prouvant que les entreprises de toutes les tailles sont en danger.⁷

³ CYBERNB. (2016). [En ligne] : <http://cybernb.ca/fr/nouvelles/>

⁴ ISC². (2015). The 2015 (ISC)2 Global Information Security Workforce Study. [En ligne] : [https://www.isc2cares.org/uploadedFiles/wwwisc2caresorg/Content/GISWS/FrostSullivan-\(ISC\)%C2%B2-Global-Information-Security-Workforce-Study-2015.pdf](https://www.isc2cares.org/uploadedFiles/wwwisc2caresorg/Content/GISWS/FrostSullivan-(ISC)%C2%B2-Global-Information-Security-Workforce-Study-2015.pdf)

⁵ Industrie Canada (2013). Principales statistiques relatives aux petites entreprises. [En ligne] : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/02805.html>

⁶ Statistique Canada (2013). Technologie numérique et utilisation Internet, 2012. [En ligne] : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/130612/dq130612a-fra.htm>

⁷ Symantec. (2016). Internet Security Treat Report. [En ligne] : <https://www.symantec.com/content/dam/symantec/docs/reports/istr-21-2016-en.pdf>

Afin d'évoluer au rythme du changement et de conserver une longueur d'avance sur l'accroissement rapide du niveau de risque tout en gérant efficacement les coûts, les dirigeants d'entreprise doivent réévaluer leur position en matière de cybersécurité dans le contexte d'une stratégie élargie de gestion du risque et adopter un nouveau cadre de gestion stratégique qui tient compte de toutes les tendances de rupture de l'environnement TI. Selon le président d'IBM Canada, Dino Trevisani,⁸ « Il faut que les chefs d'entreprise comprennent que la cybersécurité n'implique pas seulement le recours plus fréquent à la technologie. La cybersécurité consiste à déceler et à évaluer de façon appropriée les risques pour une organisation, en s'assurant de former et d'informer les employés de façon adéquate au sujet des risques en question, et de mettre en œuvre des politiques plus strictes et des plans d'intervention pour gérer ces risques. La technologie à elle seule a ses limites. »

La formation de personnes qualifiées dans les domaines des technologies de l'information et des communications est une priorité autant sur la scène provinciale que nationale. Il va sans dire que l'offre d'une formation courte en cybersécurité et entièrement médiatisée, inexistante au Canada Atlantique, s'insère parfaitement dans la Stratégie de cybersécurité du Canada qui repose sur trois piliers: sécuriser les systèmes du gouvernement; nouer des partenariats pour protéger les cybersystèmes essentiels à l'extérieur du gouvernement fédéral; et aider les Canadiens à se protéger en ligne.⁹

Tous les jours, les journaux traditionnels, comme Wall Street Journal, The Economist et Forbes, nous rappellent l'importance et la valeur des programmes de sécurité, ainsi que les avantages de pouvoir compter sur des personnes compétentes à ce chapitre. Les menaces contre les réseaux informatiques étant en hausse, la formation en cybersécurité est un atout pour tout informaticien qui souhaite ressortir du lot. Tel que mentionné dans un article publié par Jobboom (2013), « La cybersécurité est assurément une voie d'avenir pour les diplômés en TIC ». ¹⁰

6.2 Consultation avec les employeurs et les organismes professionnels en ce qui concerne le marché de l'emploi actuel prévu

En 2004, les résultats d'une étude de marché réalisée par Landal inc au sujet du positionnement stratégique du Baccalauréat en gestion de l'information (GI) indiquent les tendances du domaine de la gestion de l'information.¹¹ Selon les experts consultés dans le cadre de cette étude, parmi les secteurs spécifiques d'intervention pour lesquels il pourrait y avoir une nécessité de développer, dans les années à venir, des spécialisations dans la formation en GI, la thématique de la Sécurité et protection des renseignements ressort au premier plan.

De même, une consultation menée en 2015 auprès de près d'une cinquantaine d'employeurs de la province révèle des besoins particuliers en matière de sécurité des systèmes d'information, que ce soit en formation (38,30 %), en information (44,68 %), en conseils (38,30 %) et en sensibilisation (34,04 %).¹² Dans cette même enquête, plus de la moitié ont indiqué ne pas avoir de politique de sécurité (55,32 %) alors que 6,38 % d'entre eux ne le savaient pas. De même, plus de la moitié (55,32 %) ont indiqué qu'aucune sensibilisation en matière de sécurité de l'information n'avait été faite auprès de leurs employés. Enfin, à la question « Dans l'éventualité où l'Université de Moncton implanterait un certificat en sécurité de l'information, est-ce que vous inciteriez certains de vos employés à suivre une telle formation? », seulement 12,77 % des participantes et des participants au sondage ont répondu à la négative.

Les organisations qui auront un personnel qualifié en matière de sécurité de l'information seront moins vulnérables aux brèches de sécurité. D'ailleurs, dans une étude technique menée par le Groupe CGI sur la cybersécurité, une des recommandations finales fait référence à l'importance de la formation en matière de cybersécurité : « Pour les entreprises comme pour les gouvernements, une position optimale en matière de cybersécurité est

⁸ Maclean, H. (2016). IBM assure la sécurité de l'avenir au Nouveau-Brunswick. [En ligne] : <http://blog.onbcanada.ca/fr/2016/03/ibm-securete-de-lavenir-nouveau-brunswick/>

⁹ Sécurité publique Canada (2010). Plan d'action 2010-2015 de la Stratégie de la cybersécurité du Canada. [En ligne] : <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/cbr-scrtr-strtgty/cbr-scrtr-strtgty-fra.pdf>

¹⁰ Jobboom. (2013). La cybersécurité, une voie d'avenir des TIC. [En ligne] : <http://www.jobboom.com/carriere/la-cybersecurite-une-voie-d-avenir/>

¹¹ Landal inc. (2004). Le Baccalauréat en gestion de l'information de l'UMCS. Étude de positionnement stratégique.

¹² Université de Moncton, campus de Shippagan (2015). Étude des besoins – sécurité de l'information.

essentielle à la croissance, à l'innovation et à l'obtention d'un avantage concurrentiel. Elle est également indispensable afin d'exploiter pleinement les occasions d'affaires et d'économies que présentent les technologies telles que l'informatique en nuage, mobile, sociale et intelligente, l'automatisation industrielle et les dispositifs dédiés. Par contre, en formant des partenariats au sein des secteurs public et privé et en faisant évoluer leurs mesures de sécurité, particulièrement en ce qui concerne les systèmes, les applications et les processus essentiels connectés dans le cyberspace, les entreprises pourront tendre vers un environnement ouvert, sécuritaire et prospère. »¹³

De plus, l'intérêt pour le développement et la mise en œuvre d'un certificat portant sur la cybersécurité a été réaffirmé par des employeurs importants au Nouveau-Brunswick tels que :

- Roy Consultants - une firme d'ingénieurs-conseils qui embauche une équipe de plus de 85 professionnels partout dans la province (voir Annexe 5);
- Jiffy's Products (N.-B.) Ltd – une filiale de Jiffy International, une entreprise bien établie, en pleine expansion (voir Annexe 6).

6.3 Priorité accordée au programme dans la structure générale et l'élaboration des programmes d'études de chaque établissement

Les différentes études en matière de besoins en cybersécurité et les consultations menées auprès des employeurs démontrent un besoin réel de formation dans ce domaine. En plus de répondre à plusieurs objectifs de la planification stratégique 2020 de l'Université de Moncton, nous croyons que cette nouvelle formation contribuera à rendre plus performantes les entreprises du Nouveau-Brunswick. La proposition d'un programme répondant aux besoins du marché du travail permettra de diversifier l'offre pédagogique à l'Université de Moncton et de renforcer l'attractivité de l'Université de Moncton auprès des entreprises de la francophonie internationale. De plus, la médiatisation de ce programme permettra de joindre et de diversifier sa clientèle, d'augmenter l'offre des cours offerts à distance et médiatisés, ainsi que de profiter pleinement des progrès constants dans l'utilisation des nouvelles technologies en enseignement et en apprentissage.

7. POLITIQUE D'ÉVALUATION

Ne s'applique pas.

¹³ Groupe CGI inc. (2014). La cybersécurité des infrastructures essentielles modernes. [En ligne] http://www.cgi.com/sites/default/files/white-papers/la_cybersecurite_des_infrastructures.pdf

De : Xavier Skapin [mailto:xavier.skapin@univ-poitiers.fr]
Envoyé : mercredi 3 avril 2013 16:38
À : Tarik Beldjilali
Objet : Re: Cybersécurité - évaluation

Bonjour Tarik,

J'ai parcouru les objectifs et le programme du certificat visé. J'y retrouve tous les fondamentaux qui me semblent nécessaires, à l'exception peut-être d'un "cadre normatif" qui fait appel aux méthodes, bonnes pratiques, guides, etc. permettant de dresser une vue d'ensemble du niveau de sécurité d'un contexte, faire ressortir les risques via un audit et les préconisations pour y remédier => c'est sans doute l'idée du contenu du nouvel enseignement "Gestion des risques de sécurité" ?

Parmi les méthodes existantes, je te suggère la norme ISO 27000 et ses déclinaisons, qui couvre la sécurité des systèmes d'information, laquelle comprend les risques de cybercriminalité.

Bonne continuation et bon courage avec ce programme,
Xavier.

* Xavier SKAPIN
* Responsable du Master MRIT
* IRIAF
* Département Gestion des Risques
* 11 Rue Archimède
* Pôle Universitaire de Niort
* 79000 NIORT FRANCE
* e-mail : xavier.skapin@univ-poitiers.fr
* Tél. (+33) (0)5.49.24.99.94
* (+33) (0)5.49.49.66.09
* <http://iriaf.univ-poitiers.fr>

INSTITUTES RISQUES INDUSTRIELS ASSURANTIELS ET FINANCIERS
FILIERE GESTION DES RISQUES (GDR)

Xavier SKAPIN



Mr SKAPIN XAVIER
Maître de Conférences en Informatique
Université de Poitiers
FRANCE

Destinataire : Madame Marthe ROBICHAUD
Doyenne des Études par Intérim
Université de Moncton, Campus de Shippagan
219, Boulevard J.-D. Gauthier
Shippagan NB E8S 1P6

OBJET : Certificat en Gestion de la Sécurité de l'Information des Entreprises

Madame,

Dans le cadre de sa formation "Management des Risques des Systèmes d'Information", l'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers (IRIAF) de l'Université de Poitiers collabore depuis plusieurs années avec le Baccalauréat en Gestion de l'Information, proposé par le Campus de Shippagan, à un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants.

La cybercriminalité est aujourd'hui un risque majeur pour les systèmes d'information. Il importe de s'en prémunir par des moyens transverses, alliant la technique à l'organisationnel, et s'appuyant sur des pratiques et des normes de sécurité reconnues.

Le *Certificat en Gestion de la Sécurité de l'Information des Entreprises* proposé par le Campus de Shippagan est une évolution cohérente du Baccalauréat de Gestion de l'Information pour la prise en compte de ces nouvelles problématiques. L'offre des enseignements proposés dans le programme de *Certificat en Gestion de la Sécurité de l'Information des Entreprises* est suffisamment riche et pertinente pour former adéquatement l'étudiant à faire face aux besoins dans le domaine. Les compétences acquises à l'issue de ce programme se révéleront indispensables pour accéder aux postes de responsabilité relatifs à la sécurité des systèmes d'information.

L'IRIAF supporte donc ce programme et souhaite que sa concrétisation se produise dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

X. Skapin



Trois-Rivières, le 23 novembre 2015

M. Sid-Ahmed Selouani
Vice-recteur
Université de Moncton
Campus de Shippagan

Objet : Lettre d'appel pour la création du programme : Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises.

M. le Vice-recteur,

Suite à l'analyse de votre programme de certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises, je désire vous apporter mon soutien et ma collaboration à cette intéressante initiative qui va permettre de former du personnel qualifié dans le domaine de la technologie des informations et dans la sécurité des systèmes informatiques. Il n'y a aucun doute que ce certificat va répondre à une forte demande des entreprises privées, publiques et gouvernementales qui ont l'obligation et la responsabilité de sécuriser leurs systèmes informatiques.

Le contenu des différents cours et les laboratoires permettent non seulement aux étudiants d'acquérir des notions théoriques et techniques sur la gestion sécurisée de l'information des entreprises, mais aussi ils les préparent à des certifications CompTIA Network+ et CompTIA Security+ qui sont accréditées ISO.

Votre initiative répond à un grand besoin actuel du marché des technologies d'information au Canada et ailleurs dans le monde.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ABB' followed by a stylized name, is written over a horizontal line.

Boucif Amar Bensaber
Professeur Titulaire
Directeur, Laboratoire de mathématiques et d'informatique Appliquées
Département de mathématiques et d'informatique
Université du Québec à Trois-Rivières



www.teluq.ca

5800, Saint-Denis Street, Montreal (Quebec) H2S 3L5, Canada

Montréal le 9 décembre 2016

Monsieur Sid-Ahmed Selouani
Vice-recteur
Université de Moncton, campus de Shippagan
218, boulevard J.-D.-Gauthier
Shippagan NB E8S 1P6

Objet : Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

Monsieur,

Par la présente, il me fait plaisir d'appuyer l'initiative de l'Université de Moncton, campus de Shippagan portant sur l'offre d'un programme de Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises.

L'information est au cœur de la stratégie économique de toute organisation et le management de la sécurité de l'information est devenu un enjeu majeur pour toutes les entreprises. La structure et le contenu du programme que vous proposez permettra aux employés détenant une certaine expérience d'approfondir les connaissances et les compétences professionnelles pertinentes en vue de prendre des responsabilités dans le domaine de la sécurité de l'information. C'est un programme de formation qui saura assurément répondre aux besoins actuels du marché du travail.

De même, à titre de professeur au Département Science et Technologie de l'université TÉLUQ et responsable de deux cours de sécurité informatique dont l'un orienté cybercriminalistique numérique est en développement, il serait intéressant de d'envisager une collaboration entre nos deux institutions pour l'offre de ce nouveau programme de formation ainsi que pour la recherche sur des modèles de diffusion émergents des cours de réseautique.

En souhaitant que ce projet prenne forme, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hamadou Saliah-Hessane, ing. PhD, S'MIEEE
Professeur titulaire
Université TÉLUQ - Département Science et Technologie



T : 506 546-4484 - R : 506 548-2207

548, av. King Ave.
Bathurst (NB) E2A 1P7
www.royconsultants.ca

Le 15 décembre 2015

Madame Martha Robichand,
Doyenne des études par intérim
Université de Moncton, campus de Shippagan
219, boul J.-D. Gauthier
Shippagan NB E8S 3G5

Objet : Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

Mme Robichand,

J'ai pris connaissance de votre projet *Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises* que vous m'avez fait parvenir récemment.

Roy Consultants est une firme d'ingénieurs-conseils qui compte aujourd'hui sur le savoir-faire d'une équipe de plus de 85 professionnels répartis entre son siège social de Bathurst et ses cinq bureaux régionaux de Dieppe, Edmundston, Fredericton, Tracadie-Sheila et Paspébiac (QC). En tant qu'employeur, j'appuie sans hésitation la mise en place de ce nouveau programme.

Nous croyons que la possibilité de suivre une formation universitaire en sécurité de l'information est très avantageuse, autant pour les employés que pour l'entreprise. La plateforme d'apprentissage « en ligne » offerte est particulièrement attrayante pour notre entreprise.

Je souhaite que votre projet novateur soit formellement accepté le plus tôt possible et je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Réjean Boudreau, ing.
Président directeur général

RB/r





Le 21 janvier 2016

Madame Marthe Robichaud, doyenne des études
Université de Moncton, campus de Shippagan
218, boulevard J.-D.-Gauthier
Shippagan, NB E8S 3G6

Madame,

Jiffy Products (N.B.) Ltd. de Shippagan est un chef de file en matière de produits respectueux de l'environnement. Notre entreprise produit des pots et des pastilles à base de tourbe de sphagnum, des plateaux en plastique et une vaste gamme de produits prêts à utiliser à l'intention du commerce de détail, des utilisateurs professionnels de l'horticulture et de l'industrie forestière. Dans les dernières années, Jiffy Products a fait l'acquisition d'une tourbière ce qui lui permet de répondre à l'accroissement de ses besoins en matières premières – la tourbe de sphagnum.

Notre entreprise est une filiale de Jiffy International dont le siège social est situé en Norvège. Nous gérons une équipe de 250 employés. Notre main-d'œuvre actuelle et future est considérée comme étant notre plus grand atout et c'est avec plaisir que nous appuyons la démarche de l'Université de Moncton, campus de Shippagan par la mise en place d'un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. Nous croyons que cette nouvelle offre de formation, accessible à l'extérieur des heures de bureau et complètement en ligne, permettra à des employés compétents d'aider les entreprises à faire face au défi très actuel de la sécurité de l'information.

En souhaitant que ce projet prenne forme, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Gaétan Robichaud
Contrôleur Amérique du Nord

Jiffy Products (N.B.) LTD	P.O. Box 2004	Tel (+1) 506 336 2284	www.jiffypot.com
	125 Industrial Park	Fax (+1) 506 336 2884	
	Shippagan, N.B. E8S 3H1	jffrnb@jiffygroup.com	



10-11-2015

Madame Marthe Robichaud
Doyenne des études par intérim
Université de Moncton, campus de Shippagan

Objet : Lettre d'appui pour la création du certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

Madame la doyenne,

Faisant suite à la réunion du secteur sciences du 20 octobre 2015, une proposition a été faite pour appuyer la création du certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. Cette proposition a été adoptée par une consultation par courriel des membres de l'assemblée du secteur sciences.

Tout comme dans le « monde réel », le cyberspace a son lot de personnes sans scrupules qui cherchent à duper et à tromper pour parvenir à voler des choses de valeur. Lorsque la sécurité de l'information (secrets industriels, renseignements des consommateurs, des clients ou des employés) est compromise, les entreprises peuvent subir les conséquences d'une perte de confiance. De plus, il incombe aux entreprises de protéger les informations qu'elles recueillent. Cela signifie qu'aujourd'hui, toutes les entreprises doivent prendre des mesures pour protéger l'information qu'elle détient contre les menaces en ligne. De ce fait, le certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises est conçu dans le but de former des individus pouvant venir en aide aux entrepreneurs cherchant à renforcer la cybersécurité de leur entreprise.

Veuillez agréer, madame la doyenne, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Yahia Djaoued, PhD
Professeur titulaire et chef de secteur sciences

Université de Moncton
Campus de Shippagan

218 Avenue (...) de la
Shippagan (Nouveau Brunswick)
E8B 1Y6
CANADA

Téléphone : 506-228-2000
Téléfax : 506-228-2000

Courriel : info@unm.ca
www.unm.ca

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École :
Université de Moncton, campus de Shippagan

le 25 octobre 2016

Nom du programme : Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

OBLIGATOIRES **24 CR**

Discipline principale **24 CR**

GEIN3010 Les télécomm. et les affaires	3
GEIN3050 Éthique, politique sur l'info	3
GEIN3060 Gestion d'un réseau local	3
GEIN3080 Sécurité des systèmes d'info.	3
GEIN3403 Sécurité des données	3
GEIN4403 Analyse de sécurité de l'info.	3
GEIN4410 Certification en sécurité	3
GEIN4500 Étude dirigée	3
TOTAL	24 CR

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises
- 1.2 Unité responsable
Université de Moncton, campus de Shippagan
- 1.3 Diplôme accordé
Certificat en gestion de la sécurité de l'information dans les entreprises
- 1.4 Durée du programme
5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Programme offert par le biais de l'Éducation permanente dans les 3 campus :
Edmundston, Moncton et Shippagan
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2017

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme permettra aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir des connaissances fondamentales en sécurité de l'information en développant des compétences dans l'identification et le contrôle des menaces de sécurité, la sécurisation des communications et des réseaux de communication, et l'analyse et la gestion des risques de sécurité de l'information. Il préparera également l'étudiante et l'étudiant à un examen de certification en sécurité de l'information reconnu tel que la certification Security+.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Cette formation fait appel, d'une part, à des stratégies pédagogiques génériques : cours magistraux, travaux dirigés, travaux individuels et de groupe, projets de recherche, lectures, commentaires de texte; et d'autre part, à des stratégies étant axées sur l'apprentissage par la pratique, la collaboration et l'expérience collective qui peut se représenter sous différentes formes, que ce soit notamment en travaux dirigés, en travaux pratiques, en études de cas ou en présentation d'intervenantes et d'intervenants professionnels.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

L'étudiante ou l'étudiant admissible au Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises devra être diplômée ou diplômé d'une école secondaire ou posséder une formation jugée équivalente et avoir 2 années d'expérience dans un domaine pertinent.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

À l'admission au programme, l'étudiante ou l'étudiant sera soumis au Règlement 11.3 du répertoire universitaire qui stipule qu'une fois admis à un programme à temps partiel, l'étudiante ou l'étudiant qui n'a terminé aucun des cours offerts dans ce programme durant deux années universitaires (6 sessions consécutives) voit son admission annulée.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale	24 cr
<i>Discipline principale</i>	<i>24 cr</i>
<u>Obligatoires</u>	
GEIN3010 Les télécomm. et les affaires	3 cr
GEIN3050 Éthique, politique sur l'info	3 cr
GEIN3060 Gestion d'un réseau local	3 cr
GEIN3080 Sécurité des systèmes d'info.	3 cr
GEIN3403 Sécurité des données	3 cr
GEIN4403 Analyse de sécurité de l'info.	3 cr
GEIN4410 Certification en sécurité	3 cr
GEIN4500 Étude dirigée	3 cr
TOTAL	24 cr

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

<u>CPR-1</u>	Énoncé de programme
<u>CPR-1a</u>	Énoncé de programme (pour mineure seulement)
<u>CPR-2</u>	Proposition de modification d'un programme
<u>CPR-3</u>	Proposition d'un nouveau programme
<u>CPR-4</u>	Sommaire d'un nouveau cours
<u>CPR-5</u>	Modification d'un cours existant
<u>CPR-6</u>	Abolition d'un cours
<u>CPR-7</u>	Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
<u>CPR-8</u>	Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OPG)
<u>CPR-10</u>	Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
<u>CPR-11</u>	Feuille de route

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	15	13	25	13	25
Nouvelles admissions	15	-	15	-	15
Nombre de diplômées et diplômés prévus	-	-	10		10

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget					
Dons et subventions					
Droits de scolarité	29 295 \$	25 389 \$	81 375 \$	25 389 \$	81 375 \$
Subventions de la CESPM			2 735 \$	2 370 \$	4 558 \$
Autres (<i>À préciser</i>)					
Revenus totaux	29 295 \$	25 389 \$	84 110 \$	27 759 \$	85 933 \$

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaires										
Corps Professoral		17 576 \$		18 928 \$		29 744 \$		18 928 \$		31 096 \$
Assistance à l'enseignement										
Personnel de soutien										
Autres coûts										
Matériel et services (<i>promotion</i>)		8 000 \$				5 000 \$				7 000 \$
Équipement										
Bibliothèque										
Ressources en informatique										
Autres (<i>À préciser</i>)										
Coûts totaux		25 576 \$		18 928 \$		34 744 \$		18 928 \$		38 096 \$
Solde annuel		3 719 \$		6 461 \$		49 366 \$		8 831 \$		47 837 \$
Solde cumulatif		3 719 \$		10 180 \$		59 546 \$		68 377 \$		116 214 \$

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Secteur Sciences de l'Université de Moncton, campus de Shippagan
Faculté :	Université de Moncton, campus de Shippagan

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

	Année 16-17	Année 17-18	Année 18-19	Année 19-20	Année 20-21	Année 21-22	Année 22-23	Année 23-24	Année 24-25	Année 25-26
Inscriptions temps plein										
Inscriptions temps partiel	15	13	25	13	25	13	25	13	25	13
Nouvelles admissions	15		15		15		15		15	
% N.-B.	100 %	100 %	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
% Canada (excepté N.-B.)			10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %
% international			10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Nombre de diplômes émis			10		10		10		10	

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Tarik Beljilali	Régulier (UMCS)	Agrégé	2003	Informatique
Yacine Benahmed	Régulier (UMCS)	Chargé d'ensei.	2012	Télécommunications
Florence Ott	Régulier (UMCS)	Agrégée	2009	Gestion de l'information

(Le tableau peut être allongé au besoin)

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Marthe Robichaud, doyenne des études à l'UMCS	Personnel cadre	2012
Jean-Jacques Doucet Directeur de l'Éducation permanente	Personnel cadre	2014
Jocelyn Nadeau Directeur de l'Éducation permanente UMCE	Personnel cadre	1989
Dany Benoît Directeur du développement académique UMCM	Personnel cadre	2000
Denise Savoie Directrice du Service à la clientèle UMCM	Personnel cadre	1991
Irène Savoie Adjointe à la doyenne – Éducation permanente UMCS	Coordination de l'Éducation permanente	2012
Yahia Djamel Djaoued Chef de secteur – Sciences - UMCS	Professeur	1989

(Le tableau peut être allongé au besoin)

